Industrie Canada Industry Canada

Stratégie de développement durable 2006-2009

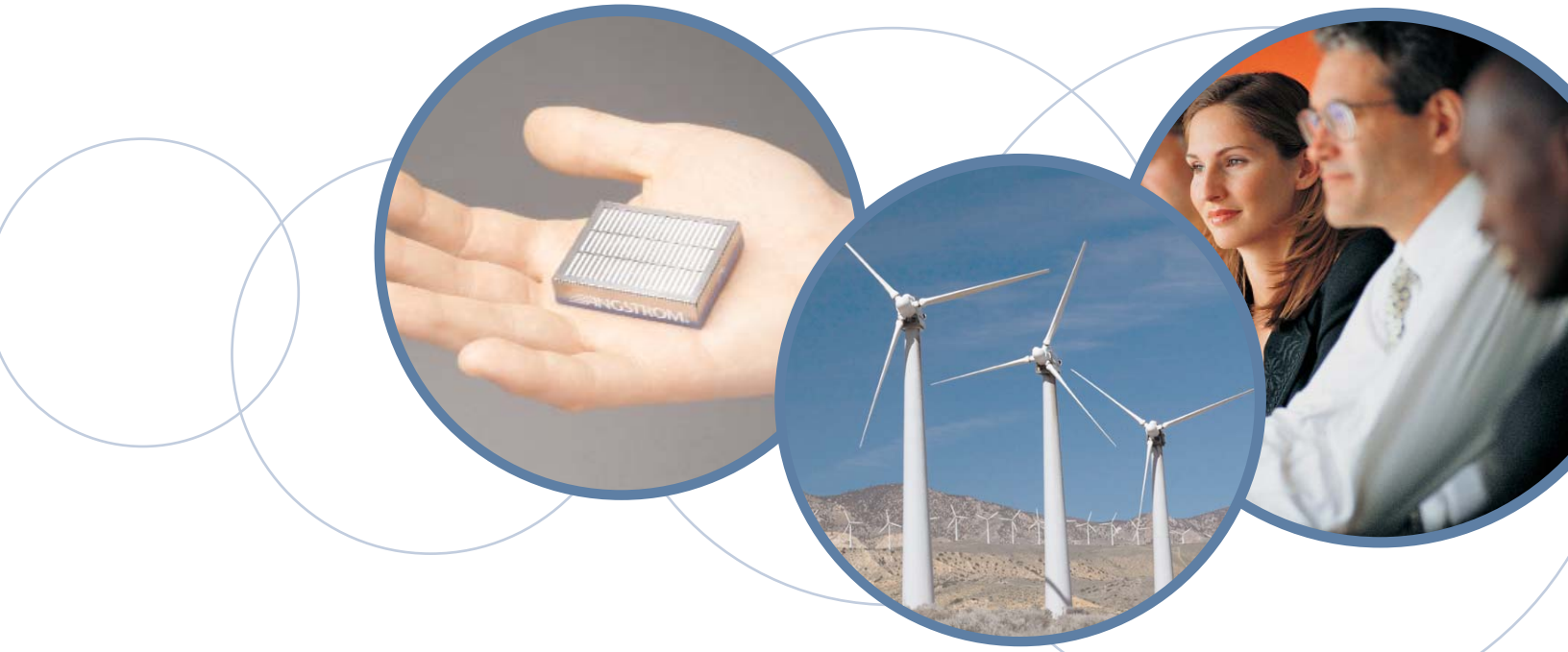

strategis.gc.ca/dd

Canada

Pour obtenir une version imprimée de cette publication, s'adresser aux :

Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Tél. (sans frais) : 1 800 635-7943 (au Canada et aux États-Unis)
Tél. (appels locaux) : 613-941-5995
ATS : 1 800 465-7735
Téléc. (sans frais) : 1 800 565-7757 (au Canada et aux États-Unis)
Téléc. (envois locaux) : 613-954-5779
Courriel : publications@tpsgc.gc.ca
Site Web : publications.gc.ca

On peut obtenir cette publication sur supports accessibles, sur demande. Communiquer avec la :

Section des services du multimédia
Direction générale des communications et du marketing
Industrie Canada
Bureau 264D, tour Ouest
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Tél. : 613-948-1554
Téléc. : 613-947-7155
Courriel : production.multimedia@ic.gc.ca

Cette publication est également offerte par voie électronique en version HTML (strategis.gc.ca/dd).

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

Autorisation de reproduction
À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec Industrie Canada ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, faire parvenir un courriel à copyright.droitdauteur@tpsgc.gc.ca.

N° de catalogue Iu4-55/2007-PDF
ISBN 0-662-44516-3
60109

Also available in English under the title *Sustainable Development Strategy 2006–09*.

Table des matières

Message du ministre **1**

Résumé **3**

1. Introduction **5**

2. Contexte de la durabilité pour l'industrie canadienne **9**

2.1 Défis de la durabilité et performance du Canada 9

2.2 Plan d'action à long terme d'Industrie Canada en matière de développement durable : convaincre de l'intérêt commercial de la durabilité 11

3. Stratégie pour 2006-2009 . . . . . **15**

3.1 Technologies et commercialisation axées sur la durabilité 19

3.2 Outils, pratiques, recherche et sensibilisation liés à la durabilité 31

3.3 Pratiques et activités axées sur la durabilité à Industrie Canada 45

4. Système de gestion du développement durable d'Industrie Canada **53**

Annexe A : Profil du Ministère **55**

Annexe B : Travail de fond et consultation des intervenants **57**

Message du ministre

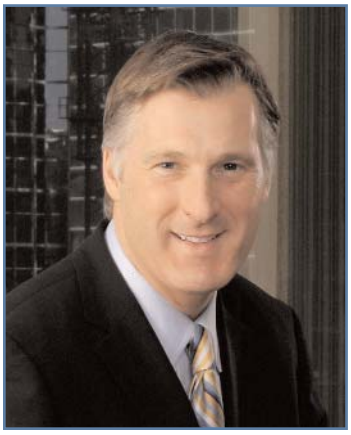

Le développement durable est de plus en plus considéré comme un facteur déterminant de la qualité de vie des Canadiens. Il favorise le développement d'entreprises plus productives, innovatrices et plus concurrentielles à l'échelle mondiale.

Le nouveau gouvernement du Canada vise à parvenir à de vrais résultats pour notre environnement. Nous voulons aider les Canadiens là où cela importe le plus — dans leurs foyers et dans leurs collectivités —, car qui dit environnement sain dit Canadiens en bonne santé. Le gouvernement mettra l'accent sur une solution « canadienne » comprenant les investissements nécessaires dans la technologie canadienne qui auront une incidence réelle dans les collectivités canadiennes.

Les entreprises canadiennes contribuent à cet effort parce que les forces du marché montrent tout l'intérêt de la durabilité. Face aux rigueurs d'un marché mondial en constante évolution et à des consommateurs qui réclament des produits et des services plus durables, les entreprises se tournent vers des pratiques et des technologies axées sur la durabilité pour parvenir à de meilleurs résultats. Les entreprises canadiennes de pointe intègrent la dimension du développement durable dans leurs stratégies générales et réalisent des bénéfices nets qui découlent de l'adoption de technologies transformatrices ainsi que d'outils et de pratiques propres à améliorer les processus. Ces facteurs stimulent la croissance économique, tout en améliorant la performance environnementale et sociale.

La *Stratégie de développement durable 2006-2009* d'Industrie Canada vise à élargir et à approfondir la concrétisation des avantages du développement durable dans l'industrie canadienne. Cette nouvelle stratégie a pour thème « convaincre de l'intérêt commercial de la durabilité », ce qui va dans le sens du mandat législatif du Ministère, qui est de renforcer l'économie nationale et de promouvoir le développement durable.

Au cours des trois prochaines années, le Ministère réalisera plusieurs initiatives de développement durable afin d'obtenir les résultats stratégiques suivants :

- mise au point, commercialisation, adoption et diffusion accrues de technologies environnementales et énergétiques et de biotechnologies;
- utilisation accrue par les entreprises, les industries et les institutions de pratiques de durabilité et de responsabilité sociale, et plus grande sensibilisation des consommateurs aux enjeux de la durabilité;

- mise en œuvre accrue au sein du Ministère d'activités et de pratiques axées sur la durabilité et intégration accrue des principes du développement durable dans ses cadres de planification, de mesure du rendement et d'évaluation.

En ma qualité de ministre de l'Industrie, je continuerai de renforcer les réalisations du Ministère en faisant mieux connaître l'intérêt de la durabilité aux partenaires et aux interlocuteurs d'Industrie Canada. Le Ministère s'emploiera aussi à améliorer son rendement interne en intégrant davantage la durabilité dans ses processus décisionnels en matière de politiques, de planification et de programmes, et en rendant ses pratiques et ses opérations de plus en plus écologiques. De cette façon, Industrie Canada continuera de faire sa part pour ce qui est de contribuer à un avenir économique, environnemental et social plus durable pour les Canadiens.

Le ministre de l'Industrie,

Maxime Bernier

Résumé

Vision

À l'appui d'une économie concurrentielle, Industrie Canada joue un rôle de chef de file en soutenant des technologies et des pratiques de développement durable pour les entreprises et les consommateurs.

La *Stratégie de développement durable 2006-2009* (SDD IV) d'Industrie Canada vise à renforcer les réalisations des trois premières stratégies du Ministère et à faire en sorte que l'industrie et les consommateurs canadiens soient plus sensibles à la durabilité et parviennent à de meilleurs résultats en la matière. La SDD IV a pour thème « convaincre de l'intérêt commercial de la durabilité ».

La SDD IV est structurée autour de trois résultats stratégiques qui représentent ce que le Ministère souhaite accomplir d'ici décembre 2009, moment où les éléments de son plan d'action auront été entièrement mis en œuvre :

- **Technologies axées sur la durabilité :** Mise au point, commercialisation, adoption et diffusion accrues de technologies environnementales et énergétiques et de biotechnologies.

  Ce résultat stratégique englobe un noyau d'initiatives qui visent à promouvoir le développement, la commercialisation et la diffusion des technologies utilisant les piles à hydrogène, des technologies énergétiques et des biotechnologies.

- **Outils, pratiques, recherche et sensibilisation liés à la durabilité :** Utilisation accrue par les entreprises, les industries et les institutions de pratiques de durabilité et de responsabilité sociale, et plus grande sensibilisation des consommateurs aux enjeux de la durabilité.

  Ce résultat stratégique englobe un noyau d'initiatives qui visent à faire adopter davantage d'outils et de pratiques qui améliorent les processus opérationnels et renforcent la durabilité, ainsi qu'à permettre aux entreprises de répondre aux consommateurs qui réclament des produits et des services plus durables.

- **Pratiques et activités axées sur la durabilité à Industrie Canada :** Mise en œuvre accrue au sein du Ministère d'activités et de pratiques axées sur la durabilité et intégration accrue des principes du développement durable dans ses cadres de planification, de mesure du rendement et d'évaluation.

  Ce résultat stratégique englobe un noyau d'initiatives qui visent à élargir et à approfondir l'intégration de la durabilité dans les processus décisionnels du Ministère et à améliorer sa performance en matière d'activités axées sur la durabilité.

Le système de gestion du développement durable du Ministère comprend un cadre de mesure du rendement et de rapports axé sur la chaîne de résultats. Il contribue à appuyer les éléments du plan d'action de la Stratégie et constitue un guide pour leur mise en œuvre économique et efficace dans les directions générales participantes de l'ensemble du Ministère, ce qui permettra à ce dernier d'atteindre les résultats stratégiques souhaités d'ici décembre 2009.

1. Introduction

La *Stratégie de développement durable 2006-2009* (SDD IV) montre comment Industrie Canada renouvelle et revitalise son engagement à résoudre des questions de durabilité essentielles qui concernent tous les Canadiens. Cette quatrième stratégie s'appuie sur les réalisations antérieures tout en relevant les défis et en saisissant les possibilités qui se dessinent sur le plan de la durabilité.

> « **Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.** »
>
> — *Notre avenir à tous*, Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987

La responsabilité législative d'Industrie Canada en ce qui concerne le développement durable est définie dans la *Loi sur le ministère de l'Industrie* de 1995, qui donne mandat au ministre de l'Industrie de « renforcer l'économie nationale et promouvoir le développement durable ». Le développement durable est une approche de la croissance qui tient compte de l'incidence des politiques, des programmes et des opérations sur la prospérité économique, la qualité de l'environnement et le bien-être social. Une intégration accrue des principes du développement durable dans les politiques, les programmes et les activités du Ministère favorisera une plus grande efficacité, une diminution des coûts, une amélioration de la qualité de l'environnement et une plus grande compétitivité de l'industrie canadienne.

Elle aura aussi pour résultat de sensibiliser davantage les consommateurs canadiens au concept du développement durable et de les amener à adopter ce concept.

La première stratégie de développement durable d'Industrie Canada, la SDD I (1997-2000), avait pour thème « l'apprentissage et la découverte ». Elle visait à institutionnaliser la notion de développement durable en définissant des résultats généraux à atteindre et en recherchant la participation de la direction. La deuxième stratégie de développement durable du Ministère, la SDD II (2000-2003), avait pour thème « le leadership et le partenariat ». Elle était formulée en tenant compte des leçons tirées de la SDD I, plus particulièrement pour ce qui était d'établir au sein du Ministère un système de gestion du développement durable. La troisième stratégie de développement durable d'Industrie Canada, la SDD III (2003-2006), défendait une vision du Canada en tant que chef de file dans la mise au point, la commercialisation et l'adoption de technologies, de pratiques et d'outils novateurs favorisant le développement durable dans l'ensemble de l'économie. La SDD III, qui avait pour thème « l'innovation et les résultats », était complétée par les défis sur le plan de l'innovation énoncés dans *Atteindre l'excellence : La Stratégie*

d'innovation du Canada, ainsi que par les défis en matière de mesure du rendement établis par la commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD).

Industrie Canada a beaucoup progressé au fil de ses trois stratégies de développement durable. Le Ministère est aujourd'hui bien placé pour promouvoir la concrétisation des avantages du développement durable dans l'industrie canadienne. Ces efforts visaient principalement à soutenir la recherche fondamentale, le développement et la commercialisation de technologies, ainsi que la diffusion d'outils et de pratiques améliorant les processus dans toute l'économie. Industrie Canada a aussi obtenu des résultats importants dans l'intégration des principes du développement durable dans ses cadres de planification et d'évaluation et dans l'écologisation de ses opérations (voir le tableau 1 — « SDD III, 2003-2006, Résultats stratégiques et certaines réalisations »). Le Ministère s'est toujours classé dans les premiers rangs des ministères fédéraux dans les vérifications récentes du rendement effectuées par la CEDD.

La SDD IV a été préparée sur la base d'un travail de fond et de consultations auprès des intervenants internes et externes (voir l'annexe B). Elle tient compte également des directives fédérales pour l'élaboration des stratégies de développement durable des ministères et l'écologisation des opérations gouvernementales, ainsi que des rapports récents de la CEDD, de plusieurs documents ministériels sur la planification stratégique et de grandes études externes. Dans l'ensemble, la SDD IV présente la nouvelle voie que suivra le Ministère pour promouvoir le développement durable auprès de ses partenaires et intervenants.

Tableau 1. SDD III, 2003-2006, Résultats stratégiques et certaines réalisations

Innovation axée sur le développement durable • Commercialisation et adoption accrues d'outils et de technologies écoefficaces	**Écoefficacité/fabrication durable** Industrie Canada a mis à la disposition des intéressés, sur Internet, des outils d'évaluation de l'écoefficacité et a établi des partenariats avec un certain nombre d'intervenants pour offrir des ateliers visant à encourager l'adoption de ces outils par l'industrie canadienne. **Économie de l'hydrogène** Industrie Canada a fait réaliser sous contrat un certain nombre de projets de démonstration de la technologie de l'hydrogène et des piles à combustible, dans le cadre du Programme des adhérents pionniers h2 de Partenariat technologique Canada. **Énergie renouvelable** Industrie Canada a réalisé des études et favorisé l'attraction d'investissements et le développement de marchés pour la technologie de l'énergie solaire et de l'énergie éolienne. **Cartes routières technologiques** Industrie Canada a terminé un certain nombre de cartes routières technologiques, notamment pour la capture du dioxyde de carbone et son stockage géologique, les biocarburants et le charbon écologique (consulter strategis.ic.gc.ca/crt).

Durabilité des entreprises et des collectivités • Utilisation accrue par l'industrie, les institutions et les collectivités de pratiques axées sur la durabilité et la responsabilité sociale	**Responsabilité sociale des entreprises** Industrie Canada a établi des partenariats avec des intervenants pour améliorer la capacité de gestion de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans les entreprises canadiennes, en élaborant un outil d'évaluation de la RSE, des paramètres de durabilité pour les investisseurs et un guide de gestion de la RSE à l'intention des entreprises. **Rapports des entreprises sur la durabilité** Industrie Canada a contribué à accroître le nombre et la qualité des rapports sur la durabilité produits par les entreprises, en étudiant les meilleures pratiques, en offrant des ateliers et en élaborant une trousse de production de rapports en ligne. Le nombre de sociétés publiques canadiennes remettant des rapports est passé de 79 en 2002 à 114 en 2005. **Ordinateurs pour les écoles** Industrie Canada a établi des partenariats avec divers intervenants pour remettre à neuf des milliers d'ordinateurs et les distribuer à des écoles, des bibliothèques et des organismes d'apprentissage à but non lucratif, ce qui a permis de réduire la quantité de déchets électroniques aboutissant dans les décharges.
Renforcement de la capacité de développement durable à Industrie Canada • Capacité accrue du système de gestion du développement durable d'Industrie Canada	**Intégration du développement durable dans les cadres de planification et de rapports d'Industrie Canada** Industrie Canada a intégré le développement durable dans son Architecture des activités de programme au niveau des résultats stratégiques et a élaboré un Cadre de reddition de comptes axé sur les résultats aux fins de la SDD III. **Écologisation des opérations** Industrie Canada a renforcé ses programmes de « réduction, réutilisation et recyclage » dans sa gestion de l'imprimerie, des photocopies et des installations. **Formation et sensibilisation au développement durable** Industrie Canada a offert aux employés deux cours de formation sur le développement durable par an portant sur la théorie du développement durable dans l'industrie canadienne et la concrétisation de ses avantages.

2. Contexte de la durabilité pour l'industrie canadienne

2.1 Défis de la durabilité et performance du Canada

Le Canada continue de se classer dans les premiers rangs mondiaux pour ce qui est de la qualité et du niveau de vie[1], mais un certain nombre de défis stratégiques se profilent à l'horizon. Sur le front économique, le retard de productivité persistant par rapport aux États-Unis, les investissements insuffisants des entreprises et les résultats peu brillants en matière de commercialisation sont autant d'exemples des défis que le Canada doit relever au chapitre de la compétitivité. Ces défis sont amplifiés par la perspective d'une concurrence mondiale plus vive de la part des économies émergentes (marchés, investissement des entreprises et travailleurs hautement qualifiés), de la délocalisation et du resserrement des chaînes de valeur mondiales. Une population vieillissante et un ralentissement de la croissance de la population active entraînent par ailleurs de graves pénuries de main-d'œuvre dans des secteurs clés de l'économie canadienne.

En ce qui concerne l'aspect environnemental du développement durable, le Canada occupe le sixième rang de l'*Indice de durabilité de l'environnement 2005* du Forum économique mondial, comparé au quatrième rang en 2002[2]. Il devient urgent que le pays se concentre sur les défis en matière de conservation et de protection (c.-à-d. pollution atmosphérique, pollution de l'eau, pollution marine, santé humaine et biodiversité).

Attitudes des consommateurs canadiens envers la responsabilité sociale des entreprises

Il ressort d'un sondage GlobeScan/ Hewlett-Packard (Canada) Co. réalisé en 2005 que les Canadiens sont plus enclins à faire affaire avec des entreprises qui ont adopté des pratiques de responsabilité sociale des entreprises (RSE). En effet, 92 p. 100 des personnes interrogées déclarent être plus portées à acheter des produits et des services à des entreprises qui se montrent responsables sur le plan social et environnemental. Cette attitude s'étend aussi à l'emploi, 91 p. 100 des répondants préférant travailler pour ce type d'entreprises. En outre, 93 p. 100 des répondants estiment que la RSE devrait être aussi importante pour les entreprises que l'accroissement des bénéfices et la valeur pour les actionnaires.

— « Expectations for Corporate Social Responsibility Rising with Clear Consequences for Not Measuring Up », Canada Newswire, avril 2005

1 Nations Unies, *Rapport mondial sur le développement humain 2006*, New York, Nations Unies, 2006. (Le Canada occupe actuellement le sixième rang.)

2 Forum économique mondial, *Indice de durabilité de l'environnement 2005*, New Haven (Connecticut), Yale Center for Environmental Law and Policy, 2006.

Les changements climatiques, leur incidence et l'état des politiques environnementales fédérales sont autant d'éléments à prendre en considération dans cette réflexion. La sécurité énergétique est aussi devenue un facteur clé dans les progrès réalisés en matière de durabilité, ainsi que dans les décisions d'investissement relatives à la combinaison appropriée d'options propres et renouvelables, au rendement énergétique et aux mesures de conservation.

Quant à la dimension sociale du développement durable, le secteur privé canadien est de plus en plus conscient de l'intérêt que présente ce type de développement. Cela résulte en une masse critique d'entreprises progressistes qui intègrent des pratiques de durabilité et de responsabilité sociale dans leurs stratégies et leurs opérations centrales, et qui en voient les effets positifs dans leur bilan. Dans sa troisième enquête nationale concernant la publication de rapports sur le développement durable par les entreprises au Canada, Stratos Inc. constate que 114 entreprises, dans 13 secteurs, ont publié des rapports sur leur performance environnementale, sociale et économique en 2005, contre 100 entreprises en 2003, 79 en 2002 et 57 en 2001[3]. L'augmentation du nombre de sociétés publiques canadiennes publiant des rapports sur le développement durable donne à penser qu'elles répondent aux préoccupations de divers intervenants en traitant des questions environnementales et sociales générales. Plus particulièrement, les consommateurs, les investisseurs et les employés réclament de plus en plus des produits et services personnalisés, de grande qualité, qui offrent un bon rendement aux actionnaires mais réduisent au minimum les incidences sociales et environnementales négatives dans leur collectivité et au-delà.

L'augmentation du nombre d'entreprises qui ont mis en place des systèmes de gestion de l'environnement certifiés à la norme ISO 14001 est un autre indicateur des progrès réalisés par l'industrie canadienne vers l'intégration dans leurs opérations de pratiques de développement durable. En décembre 2004, on comptait 90 569 certifications à la norme ISO 14001 dans 127 pays ou économies. Dans le rapport ISO 14001 de 2004, le Canada se classe au 13e rang des 20 premiers pays pour le nombre d'entreprises ayant obtenu la certification ISO 14001 (voir le tableau 2 — « Nombre de certifications à la norme ISO 14001 en décembre 2004 »). Même si le Canada arrive encore derrière beaucoup de pays européens, et derrière le Brésil, l'Australie et la Corée, le nombre d'entreprises canadiennes qui obtiennent la certification ISO 14001 ne cesse d'augmenter. Fin décembre 2004, 1 492 entreprises canadiennes avaient reçu la certification ISO 14001, contre seulement 276 en 1999.

3 Stratos Inc., *Gaining Momentum: Corporate Sustainability Reporting in Canada*, 2005, Ottawa, Stratos Inc., 2005.

Tableau 2. Nombre de certifications à la norme ISO 14001 en décembre 2004[4]

Rang	Pays	Nombre de certifications
1	Japon	19 584
2	Chine	8 862
3	Espagne	6 473
4	Royaume-Uni	6 253
5	Italie	4 785
6	États-Unis	4 759
7	Allemagne	4 320
8	Suède	3 478
9	France	2 955
10	Corée	2 609
11	Australie	1 898
12	Brésil	1 800
13	Canada	1 492

2.2 Plan d'action à long terme d'Industrie Canada en matière de développement durable : convaincre de l'intérêt commercial de la durabilité

Les tendances économiques mondiales laissent présager une concurrence mondiale plus intense. Le Canada devra donc renforcer sensiblement la productivité des entreprises afin de continuer à améliorer le niveau de vie et de créer des emplois de qualité. Pour relever ce défi de la prospérité, il faut une croissance plus forte de la productivité, qui résultera d'une main-d'œuvre hautement spécialisée concevant de nouvelles technologies et utilisant de façon novatrice celles qui existent déjà. Ces conditions seront propices au développement d'entreprises au fait de la technologie et attireront des investissements en capital financier et matériel, le tout générant une solide croissance économique.

En présentant bien l'intérêt commercial de la durabilité, on peut contribuer à améliorer la productivité des entreprises et la situation environnementale et sociale. L'accent mis sur la durabilité peut servir de catalyseur de transformations qui aideront à relever les défis de la croissance économique et de la protection de l'environnement. Au lieu de promouvoir la durabilité du point de vue de l'éthique, l'environnement ou la gérance sociale, on devrait encourager les dirigeants d'entreprise à y voir une possibilité

4 Organisation internationale de normalisation, *ISO 14001 Registered Company Directory North America Report*, 2004.

d'investissement. Les résultats des consultations d'intervenants externes menées dernièrement par Industrie Canada au sujet de la Stratégie corroborent cette idée. Bon nombre d'intervenants recommandent au Ministère de jouer un rôle de premier plan pour ce qui est de définir et de défendre les avantages du développement durable en tant que projet d'investissement à long terme. Il est possible de s'occuper directement du développement durable en investissant dans la recherche-développement (R-D), la mise au point et la commercialisation de technologies; et l'application d'outils, de pratiques et de technologies habilitantes qui contribuent à améliorer les procédés.

Les raisons sous-tendant le recours à des solutions d'avant-garde en matière de développement durable, en tant que possibilités d'investissement et débouchés plutôt que source de coûts et de risques, sont maintenant quantifiées et ces données financières correspondent davantage au langage des dirigeants d'entreprise : augmentation des recettes, diminution des dépenses et accroissement de la rentabilité[5]. Pour adopter ces solutions, il faut modifier la culture de l'entreprise et lui donner une nouvelle image reposant sur des percées technologiques qui peuvent se transformer en nouveaux produits, procédés, services et marchés.

Industrie Canada aide à faire connaître à l'industrie canadienne les avantages du développement durable et favorise la constitution d'une masse critique de champions de la durabilité des entreprises. Le Ministère joue un rôle clé pour ce qui est d'appuyer la production, la commercialisation et la diffusion de connaissances et de technologies dans toute l'économie canadienne. Plus particulièrement, il encourage un leadership en matière de développement durable « allant au-delà de la simple conformité », qui tient pleinement compte de la durabilité dans les stratégies commerciales des entreprises. Industrie Canada entend redoubler d'efforts pour promouvoir la diffusion générale des pratiques et des outils propres à améliorer les procédés, comme l'écoefficacité, les systèmes de gestion environnementale et la responsabilité sociale des entreprises, ainsi que des technologies transformatrices en ce qui concerne l'environnement, l'énergie et les biotechnologies.

Sept avantages du développement durable pour les entreprises

1) Baisse des coûts de recrutement
2) Baisse des coûts liés à l'érosion des effectifs
3) Productivité accrue
4) Baisse des dépenses de fabrication
5) Baisse des dépenses en eau, en énergie et en produits non durables sur les sites commerciaux
6) Augmentation des recettes et des parts de marché
7) Diminution des risques et obtention plus facile de financement

— *The Sustainability Advantage: Seven Business Case Benefits of a Triple-Bottom Line*, Bob Willard, New Society Publishers, 2002

La constance et la cohérence des politiques et de la réglementation à long terme seront aussi nécessaires pour encourager un processus décisionnel plus efficace dans les entreprises, ainsi que des travaux de R-D, des technologies et des investissements axés sur la durabilité. L'analyse des enjeux externes faite par le Ministère montre que le fait de remédier aux lacunes du marché en

5 Willard, Bob, *The Next Sustainability Wave: Building Boardroom Buy-In*, Gabriola Island (Colombie-Britannique), New Society Publishers, 2005, p. 134.

matière d'information et d'utiliser une combinaison équilibrée d'instruments stratégiques restent des préoccupations clés pour les entreprises, en particulier sur le plan de l'environnement. Industrie Canada étudiera minutieusement les options qui s'offrent dans ce domaine en examinant la viabilité de solutions fondées sur le marché pour réduire le coût de la réalisation des objectifs environnementaux et encourager un leadership « allant au-delà de la simple conformité ». Ce travail de recherche et de promotion, conjugué aux efforts déployés pour faire connaître plus largement aux entreprises l'intérêt commercial que représente le développement durable et pour les inciter à tenir compte de la durabilité dans leurs stratégies générales, aidera ces entreprises à améliorer leur performance pour ce qui est du triple objectif de développement durable (performance économique, environnementale et sociale).

Promouvoir le développement durable dans l'ensemble du gouvernement du Canada : les objectifs fédéraux en matière de développement durable

Industrie Canada arrivera plus facilement aux résultats souhaités en matière de développement durable en travaillant en partenariat avec d'autres ministères fédéraux sur les questions de durabilité. En mettant en œuvre sa stratégie, le Ministère contribuera, le cas échéant, aux objectifs fédéraux suivants en matière de développement durable.

- **Objectifs relatifs à la qualité de l'environnement**
  - une eau propre et sans risque pour les personnes et les écosystèmes marins et aquatiques;
  - un air pur à respirer pour les personnes et propice au bon fonctionnement des écosystèmes;
  - une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).
- **Objectifs relatifs à la gestion du développement durable**
  - une économie prospère pour les collectivités, un environnement sain pour les générations actuelles et futures, et une société dynamique et équitable;
  - une mise en valeur et une utilisation durables des ressources naturelles;
  - un renforcement de la gouvernance et du processus décisionnel au palier fédéral pour soutenir le développement durable.

Ces objectifs fédéraux en matière de développement durable complètent et intègrent aussi les priorités énoncées dans *Écologisation des opérations gouvernementales : Document d'orientation à l'intention des organismes qui élaborent des stratégies de développement durable (2007 à 2009)*. Ce document d'orientation de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada décrit les cibles et les mesures de rendement pangouvernementales pour trois priorités : l'énergie utilisée dans les bâtiments, les parcs de véhicules et l'approvisionnement écologique. Le document présente aussi d'autres domaines prioritaires, dont la gestion des déchets, la gestion des installations et des terrains, la conformité à la réglementation et la gérance écologique.

Dix des éléments du plan d'action d'Industrie Canada, décrits dans le texte (voir la section 3), devraient servir les objectifs fédéraux en matière de développement durable.

3. Stratégie pour 2006-2009

La SDD IV d'Industrie Canada a pour thème « convaincre de l'intérêt commercial de la durabilité». Cette stratégie vise à appuyer davantage les efforts déployés par les partenaires et les intervenants du Ministère pour utiliser des technologies et des procédés propices au développement durable et permettant d'accroître la productivité, qui peuvent les aider à améliorer leur performance économique, environnementale et sociale.

La SDD IV d'Industrie Canada est guidée par la vision, les résultats stratégiques, les principes et les éléments du plan d'action suivants.

Vision

À l'appui d'une économie concurrentielle, Industrie Canada joue un rôle de chef de file en soutenant des technologies et des pratiques de développement durable pour les entreprises et les consommateurs.

Résultats stratégiques

Par cette stratégie, Industrie Canada s'engage à poursuivre des initiatives en matière de durabilité qui contribueront à la réalisation de ses trois résultats stratégiques :

1) **Technologies et commercialisation axées sur la durabilité :** Mise au point, commercialisation, adoption et diffusion accrues de technologies environnementales et énergétiques et de biotechnologies.

2) **Outils, pratiques, recherche et sensibilisation liés à la durabilité :** Utilisation accrue par les entreprises, les industries et les institutions de pratiques de durabilité et de responsabilité sociale, et plus grande sensibilisation des consommateurs aux enjeux de la durabilité.

3) **Pratiques et activités axées sur la durabilité à Industrie Canada :** Mise en œuvre accrue au sein du Ministère d'activités et de pratiques axées sur la durabilité et intégration des principes du développement durable dans ses cadres de planification, de mesure du rendement et d'évaluation.

Principes

Les principes directeurs qui guident Industrie Canada dans la réalisation de la vision, des résultats stratégiques et des éléments du plan d'action de la SDD IV sont les suivants :

- **Leadership et partenariat dans la mise en œuvre du développement durable :** Conformément à la *Loi sur le ministère de l'Industrie* de 1995, le Ministère visera à « renforcer l'économie nationale et promouvoir le développement durable ». Industrie Canada assurera un leadership pour ce qui est de promouvoir la mise au point et la commercialisation de nouveaux outils, pratiques et technologies de développement durable dans l'industrie canadienne. Pour cela, il consultera les intervenants et repérera des possibilités de partenariat avec d'autres ministères fédéraux, le secteur privé, des associations industrielles et le milieu universitaire.

- **Utilisation d'une combinaison d'instruments de politique :** Industrie Canada envisagera d'utiliser et de recommander divers instruments de politique pour combler les lacunes du marché afin d'atteindre ses objectifs en matière de durabilité de l'environnement et de compétitivité à long terme (p. ex., information, instruments et encouragements fiscaux et commerciaux, approches ou engagements volontaires, et réglementation).
- **Gestion des résultats axée sur le développement durable :** Industrie Canada gérera la mise en œuvre de sa SDD IV à l'aide d'un cadre de mesure du rendement et de production de rapports de prochaine génération, en visant à atteindre les résultats souhaités et à en rendre compte publiquement.

Liens avec l'Architecture des activités de programme d'Industrie Canada

Les résultats du Ministère en matière de développement durable sont liés aux résultats stratégiques énoncés dans son Architecture des activités de programme. Ils sont résumés dans le profil du Ministère :

- **Un marché équitable, efficace et concurrentiel :** Continuer à moderniser le cadre du marché à l'appui d'une économie hautement concurrentielle et innovatrice au profit de tous les Canadiens.
- **Une économie innovatrice :** Veiller à une répartition stratégique des ressources d'investissement dans les technologies habilitantes et soutenir la création et la commercialisation de connaissances.
- **Industrie concurrentielle et collectivités durables :** Mettre en place des cadres stratégiques pour les secteurs industriels prioritaires qui ont des retombées importantes dans l'économie canadienne et travailler avec les Canadiens afin qu'ils puissent se positionner pour profiter des débouchés économiques qui s'offrent, soutenir l'expansion des entreprises, assurer la croissance à long terme et promouvoir le développement durable.

Premièrement, le Ministère entend établir **un marché équitable, efficace et concurrentiel** qui favorisera l'instauration d'un climat d'affaires solide, encourageant l'investissement dans la R-D et l'entrepreneuriat. Le résultat stratégique de la SDD IV intitulé « outils, pratiques, recherche et sensibilisation liés à la durabilité » appuie la mise en œuvre de stratégies de durabilité dans les entreprises afin de réduire les risques, de gérer les obligations, d'améliorer la productivité et de répondre aux demandes des consommateurs, qui réclament des produits et des services durables.

Deuxièmement, le Ministère s'est engagé à promouvoir une **économie innovatrice**, qui stimule les progrès scientifiques et technologiques et fait en sorte que les découvertes canadiennes contribuent à la qualité de vie des Canadiens. Le résultat stratégique de la SDD IV intitulé « technologies et commercialisation axées sur la durabilité » appuie l'investissement dans la production et la commercialisation du savoir, de façon à favoriser la mise au point de technologies environnementales et habilitantes.

Enfin, le Ministère entend appuyer le développement croissant d'une **industrie concurrentielle et de collectivités durables** qui encouragent l'investissement et l'expansion des entreprises, la croissance à long terme et le développement durable. Le résultat stratégique de la SDD IV intitulé « outils, pratiques, recherche et sensibilisation liés à la durabilité » appuie l'adoption d'outils et de pratiques propices à l'amélioration des procédés et à la durabilité des entreprises, et répond à la demande des consommateurs qui réclament davantage de produits et de services plus durables.

Le troisième résultat stratégique de la SDD IV, c'est-à-dire des « pratiques et activités axées sur la durabilité à Industrie Canada », contribue à la fonction de gestion ministérielle en favorisant des systèmes et des processus de gestion durable, des programmes d'écologisation des opérations et des initiatives de formation et de renforcement des capacités.

Éléments du plan d'action

Pour atteindre les trois résultats stratégiques de la SDD IV d'Industrie Canada, il faudra réaliser les 26 éléments du plan d'action. Ces éléments, qui contribuent à des secteurs prioritaires particuliers du Ministère, représentent tout un éventail de nouvelles initiatives et d'activités courantes. Aux éléments du plan d'action correspondent des indicateurs de rendement qui ont été définis dans le contexte d'un cadre amélioré de mesure du rendement et de production de rapports, axé sur la chaîne de résultats.

Le cadre de la SDD IV est présenté au tableau 3. Les éléments du plan d'action correspondant à chacun des trois résultats stratégiques sont décrits aux sections 3.1, 3.2 et 3.3.

Tableau 3. *Stratégie de développement durable 2006-2009* d'Industrie Canada

Vision : À l'appui d'une économie concurrentielle, Industrie Canada joue un rôle de chef de file en soutenant des technologies et des pratiques de développement durable pour les entreprises et les consommateurs.

Résultat stratégique : **Technologies et commercialisation axées sur la durabilité** Mise au point, commercialisation, adoption et diffusion accrues de technologies environnementales et énergétiques et de biotechnologies		**Résultat stratégique :** **Outils, pratiques, recherche et sensibilisation liés à la durabilité** Utilisation accrue par les entreprises, les industries et les institutions de pratiques de durabilité et de responsabilité sociale, et plus grande sensibilisation des consommateurs aux enjeux de la durabilité		**Résultat stratégique :** **Pratiques et activités axées sur la durabilité à Industrie Canada** Mise en œuvre accrue au sein du Ministère d'activités et de pratiques axées sur la durabilité et intégration des principes du développement durable dans ses cadres de planification, de mesure du rendement et d'évaluation	
Éléments du plan d'action	**Indicateurs de rendement**	**Éléments du plan d'action**	**Indicateurs de rendement**	**Éléments du plan d'action**	**Indicateurs de rendement**
• Programme des adhérents pionniers h2 • Rapports sur le Programme de projets stratégiques industriels • Développement industriel du secteur canadien de l'énergie renouvelable • Sensibilisation et éducation en matière de technologie de l'hydrogène et des piles à combustible • Bioraffineries • Approvisionnement écologique : technologies énergétiques et environnementales • Conseil des académies canadiennes • Rapports sur les retombées durables de Partenariat technologique Canada • Consommation en carburant des véhicules	• Nombre de technologies commercialisées/ diffusées • Recettes, emplois et brevets/ remboursements liés aux technologies • Nombre de nouvelles unités de production dans le secteur de l'énergie renouvelable • Degré de sensibilisation et de préparation du marché aux technologies énergétiques renouvelables • Nombre de plates-formes chimiques mises au point et de produits commercialement viables mis sur le marché • Références à des évaluations scientifiques terminées dans les analyses de politiques et d'autres documents	• Plus grande utilisation d'outils et d'applications de gestion axés sur la RSE • Promotion de la RSE et sensibilisation à la durabilité • Programme de contributions pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles • Recherche stratégique sur la consommation et la durabilité • Fabrication durable • Bâtiments durables • Performance environnementale des petites et moyennes entreprises (PME) • Recherche comparative sur les instruments de politique en matière d'énergie renouvelable • Développement durable dans l'enseignement postsecondaire • Base de données Solutions environnementales canadiennes • Ordinateurs pour les écoles	• Nombre d'entreprises qui appliquent la norme ISO 14001 et utilisent des outils de RSE/ systèmes de gestion de l'environnement, l'écoefficacité et la fabrication durable/sans gaspillage, et rapports d'entreprises sur la durabilité • Nombre d'ateliers/ séminaires offerts sur la RSE et nombre d'outils/ guides élaborés • Niveau de connaissance de la demande des consommateurs pour ce qui est des produits et services durables • Nombre de correspondances pour les nouvelles catégories dans la base de données du Réseau des entreprises canadiennes • Augmentation en pourcentage du nombre de pratiques de conception/ construction de bâtiments écologiques • Nombre de projets de recherche sur la consommation durable • Nombre d'ordinateurs remis à neuf pour des écoles/ bibliothèques	• Écologisation des opérations • Amélioration des évaluations environnementales stratégiques (EES) • Champions du développement durable au sein de la haute direction • Sensibilisation au développement durable, formation et défi présenté aux employés • Télétravail et développement durable • Évaluation à mi-parcours de la SDD IV	• Intensité de consommation d'énergie, d'eau et de matières et intensité de production de déchets et d'effluents • Degré d'intérêt des intervenants publics pour le site Web d'Industrie Canada sur les EES, qui est publiquement accessible • Nombre d'ateliers, de séminaires, de conférenciers et de cours de formation présentés sur le développement durable et satisfaction des participants • Niveau d'intégration du développement durable dans les politiques/ stratégies d'Industrie Canada et sensibilisation de la haute direction • Niveau de sensibilisation au développement durable • Nombre d'employés d'Industrie Canada pratiquant le télétravail

3.1 Technologies et commercialisation axées sur la durabilité

Résultat stratégique en matière de développement durable : Mise au point, commercialisation, adoption et diffusion accrues de technologies environnementales et énergétiques et de biotechnologies

La performance économique du Canada est déterminante pour assurer un avenir durable aux Canadiens. Les technologies aideront le Canada à relever les défis auxquels il est confronté depuis longtemps sur le plan de la productivité et de l'investissement des entreprises dans la R-D. Elles l'aideront aussi à faire face à des problèmes environnementaux clés, comme les changements climatiques, la pollution de l'air et de l'eau, les déchets et les sites contaminés.

L'intégration de technologies novatrices ainsi que des changements organisationnels stratégiques peuvent favoriser le développement durable. La mise au point de technologies novatrices nécessite des investissements dans la recherche fondamentale, le développement et la commercialisation. On entend par changement organisationnel stratégique l'adoption de nouvelles stratégies commerciales et d'outils permettant de rendre les procédés plus efficaces, ce qui contribue à atténuer l'empreinte écologique du secteur privé par la réduction des déchets et l'utilisation plus efficace des matériaux, de l'énergie et du travail. Des approches nouvelles en matière de marketing, de communication et de gestion jouent aussi un rôle clé dans la performance des entreprises.

Le Canada a besoin d'une infrastructure du savoir solide pour produire et appliquer des connaissances scientifiques et techniques dans divers domaines, comme la technologie des piles à combustible alimentées à l'hydrogène, la technologie de l'énergie renouvelable (p. ex., l'énergie solaire, éolienne et marine), les biotechnologies et les bioprocédés. Il sera également essentiel d'investir dans le développement des marchés et la commercialisation de ces technologies pour créer des emplois hautement spécialisés et réduire les émissions de GES et d'autres polluants atmosphériques et terrestres.

Au cours des trois prochaines années, Industrie Canada continuera de collaborer avec ses partenaires afin de renforcer l'infrastructure canadienne du savoir, d'améliorer sa performance en R-D, et de promouvoir l'innovation et la commercialisation de nouvelles technologies habilitantes essentielles propices à la durabilité. Neuf éléments du plan d'action visent à concrétiser ce résultat stratégique. Des détails sur chacun d'eux sont présentés ci-dessous.

Programme des adhérents pionniers h2 (APh2)

La technologie de l'hydrogène et les technologies compatibles avec l'hydrogène continuent de gagner du terrain en tant que solutions de rechange viables au moteur à combustion interne.

Le Canada est un des précurseurs de la mise au point et de la commercialisation de la technologie des piles à combustible dans les modules d'alimentation de réserve, les micropiles à combustible pour les appareils portatifs et le marché de l'automobile et des véhicules utilitaires. Le programme APh2 vise à promouvoir le développement et l'adoption rapide par le marché de la technologie de l'hydrogène, des technologies compatibles avec l'hydrogène et de la technologie intermédiaire (intégrant des piles à hydrogène à des technologies établies, comme le moteur à combustion interne). Le programme finance des projets pilotes, ce qui permet à des clients de mettre à l'essai et de présenter leurs technologies existantes à l'aide de modèles intégrés qui fonctionnent, afin d'exposer de nouveaux concepts tels que les « autoroutes à l'hydrogène » et les « villages à l'hydrogène ».

Jusqu'en mars 2008, le programme APh2 aidera à accélérer le développement et l'adoption de la technologie de l'hydrogène afin de créer des emplois hautement spécialisés, de créer de nouvelles possibilités de croissance et d'investissement, et de réduire la pollution atmosphérique et les émissions de GES.

Rapports sur le Programme de projets stratégiques industriels (PPSI)

Le Programme de projets stratégiques industriels (PPSI) d'Industrie Canada, géré par PTC, a été mis sur pied pour offrir un cadre dans lequel il serait possible

Élément du plan d'action

Appuie l'objectif fédéral suivant en matière de développement durable relatif à la qualité de l'environnement : une réduction des émissions de gaz à effet de serre

Industrie Canada, par l'intermédiaire du programme APh2, investit dans de nouveaux projets pilotes sur la technologie de l'hydrogène qui permettront au Canada d'entrer dans l'économie de l'hydrogène.

Responsabilité : Partenariat technologique Canada (PTC)

Site Web : tpc-ptc.ic.gc.ca/h2

Résultats attendus en trois ans

- Sensibilisation accrue du public et du marché
- Acceptation et adoption de la technologie de l'hydrogène et de technologies compatibles avec l'hydrogène
- Création de consortiums et de réseaux
- Progrès dans les codes et les normes relatifs à la technologie de l'hydrogène et à l'infrastructure connexe
- Investissement en R-D suscité dans le secteur privé

Indicateurs de rendement

- Degré de sensibilisation au programme
- Nombre de produits et de services lancés qui utilisent l'hydrogène
- Nombre de participants aux projets pilotes
- Preuve de normes canadiennes adoptées à l'échelle nationale et internationale

Économie de l'hydrogène

Soutien du développement industriel

Industrie Canada a appuyé plusieurs projets de recherche-développement et plusieurs projets pilotes à grande échelle pour la technologie de l'hydrogène et des piles à combustible par l'intermédiaire de Partenariat technologique Canada (PTC) et du Programme des adhérents pionniers h2 (APh2). Dans le cadre de la SDD III, PTC a investi environ 35 millions de dollars pour appuyer le développement d'applications dans des créneaux clés qui contribuent à consolider la position de chef de file technologique du Canada. Ces applications sont essentielles pour parvenir aux progrès technologiques nécessaires à des applications futures. Des fonds sont aussi allés à deux des projets pilotes canadiens à grande échelle, à savoir l'Autoroute de l'hydrogène, en Colombie-Britannique, et le Village de l'hydrogène, à Toronto. Ces projets présentent des démonstrations commerciales dans un cadre concret et aident à créer une infrastructure de soutien, à élaborer des codes et des normes, et à mener des activités de sensibilisation.

Vers une stratégie nationale de la technologie de l'hydrogène et des piles à combustible

Industrie Canada, qui copréside le Comité canadien sur l'hydrogène et les piles à combustible, a continué de travailler sur la base des propositions énoncées dans *Vers une stratégie nationale sur l'hydrogène et les piles à combustible : Document de discussion pour le Canada*. Ce document, rédigé en 2005, présente un premier examen des débouchés stratégiques pour l'industrie canadienne sur les marchés national et international, et propose des mesures et des arrangements institutionnels qui permettraient au Canada de saisir les débouchés actuels et futurs. Le document a servi à établir un dialogue avec des partenaires intéressés par le secteur de l'hydrogène et des piles à combustible dans l'industrie, le milieu universitaire et les gouvernements fédéral et provinciaux. Il s'est révélé fort utile pour formuler une vision canadienne et établir des cibles et des objectifs nationaux pour la Stratégie.

Liens

- **Portail de l'économie basée sur l'hydrogène** (economiehydrogene.gc.ca)
- **Programme des adhérents pionniers h2** (ptc-tpc.ic.gc.ca/h2)

d'administrer divers grands projets d'investissement stratégique menés par des entreprises du secteur de l'automobile. Il encourage la recherche industrielle, le développement préconcurrentiel et des projets d'adaptation et d'adoption de technologies visant à stimuler l'investissement privé.

En général, les projets entrepris dans le cadre du PPSI sont financés par le gouvernement en tout ou en partie à l'intérieur du cadre budgétaire. Le PPSI adopte une perspective axée sur l'investissement et partage avec ses partenaires du secteur privé les risques et les fruits des projets. Les rendements financiers et les avantages économiques de ce programme sont modestes.

Les projets menés dans le cadre du PPSI doivent contribuer au pilier économique du développement durable. Ils sont également encouragés à contribuer à sa dimension environnementale.

Élément du plan d'action

Par l'intermédiaire du PPSI, Industrie Canada améliore les rapports sur les avantages du développement durable en incluant, dans ses critères d'admissibilité au programme et les obligations connexes en matière de rapports, les contributions des requérants au pilier économique du développement durable. Le Ministère encourage également toute contribution à la dimension environnementale du développement durable et fera rapport à ce sujet.

Responsabilité : Partenariat technologique Canada

Site Web : ptc.ic.gc.ca

Résultat attendu en trois ans	Indicateurs de rendement
• Meilleure connaissance des avantages du développement durable et rapports améliorés en la matière	• Pourcentage déclaré d'augmentation de l'efficacité énergétique ainsi que de prévention et de réduction de la pollution, et avantages découlant des solutions de rechange durables mises au point • Valeur monétaire des contributions de PTC, montants obtenus par effet de levier et montant des versements dans le cadre des accords de contribution (étape des avantages) • Nombre et types de technologies nouvelles ou améliorées mises au point et incidence de la diffusion ou de l'adoption de technologies dans les entreprises

Développement industriel du secteur canadien de l'énergie renouvelable

On prévoit une croissance considérable du secteur canadien de l'énergie renouvelable, qui présente des possibilités de développement industriel par la commercialisation de technologies, la gestion de la chaîne de valeur dans le secteur manufacturier et la création d'emplois. Les marchés mondiaux en pleine expansion devraient créer encore d'autres débouchés pour les entreprises canadiennes et les concepteurs de technologies. En étudiant et en faisant connaître les atouts technologiques et manufacturiers canadiens dans certains créneaux, le Canada sera mieux placé pour définir les instruments et approches stratégiques voulus pour créer une industrie nationale de l'énergie renouvelable. Les activités de partenariat et d'investissement rapporteront des avantages concrets aux entreprises canadiennes qui souhaitent élargir leurs activités à l'échelle nationale et internationale. En participant à des projets pilotes, Industrie Canada pourra promouvoir des technologies canadiennes, de même que repérer et faciliter des partenariats appropriés entre le milieu de la recherche et le monde des affaires. Une stratégie de développement industriel de l'énergie renouvelable aidera le Canada à tirer parti des possibilités de développement économique que présente ce secteur en pleine expansion et aidera à assurer la compétitivité à long terme de l'industrie canadienne de l'énergie renouvelable.

Élément du plan d'action

Appuie l'objectif fédéral suivant en matière de développement durable relatif à la qualité de l'environnement : un air pur à respirer pour les personnes et propice au bon fonctionnement des écosystèmes

Industrie Canada s'efforcera de repérer et de promouvoir des possibilités de développement industriel pour l'énergie renouvelable :

- en améliorant les bases de données et les répertoires de l'industrie de l'énergie renouvelable et de la chaîne d'approvisionnement connexe;
- en réalisant des études économiques, notamment des prévisions pour le secteur et les sous-secteurs de l'énergie renouvelable;
- en facilitant des partenariats dans le secteur de l'énergie renouvelable, notamment pour des projets pilotes;
- en présentant les avantages de l'énergie renouvelable à des tribunes internationales;
- en élaborant avec les intervenants une stratégie industrielle pour l'énergie renouvelable.

Responsabilité : Direction générale des industries de transformation des ressources naturelles

Site Web : strategis.gc.ca/ier

Résultats attendus en trois ans	Indicateurs de rendement
• Meilleure connaissance, dans les secteurs public et privé, des capacités commerciales et technologiques ainsi que des tendances et des possibilités de développement économique • Intensification du développement commercial, démonstrations et accroissement de la capacité manufacturière grâce à de nouveaux partenariats • Élargissement du développement économique dans le secteur canadien de l'énergie renouvelable et dans les entreprises canadiennes qui ont établi une présence sur les marchés internationaux	• Nombre d'évaluations des retombées économiques de l'industrie de l'énergie renouvelable • Nombre de projets d'étude économique et de prévisions portant sur le secteur de l'énergie renouvelable • Nombre de nouveaux partenariats établis qui ont mené à l'expansion des affaires et à des démonstrations • Nombre de projets internationaux dans les entreprises participantes du secteur de l'énergie renouvelable • Nombre d'établissements manufacturiers établis dans le secteur de l'énergie renouvelable • Nombre de technologies de l'énergie renouvelable commercialisées

Industrie Canada s'emploiera à repérer et à faire connaître des débouchés liés au développement de l'industrie de l'énergie renouvelable. Des recherches seront effectuées afin de cerner les atouts technologiques du Canada, sa capacité manufacturière, les incidences et les tendances économiques, ainsi que les problèmes et les possibilités en matière de développement industriel. Afin de promouvoir la commercialisation de la technologie de l'énergie renouvelable, le Ministère participera en partenariat à des projets pilotes sur de nouvelles sources d'énergie renouvelable. Les activités menées en partenariat avec les entreprises lui permettront d'encourager une collaboration nationale et internationale afin de renforcer le secteur canadien de l'énergie renouvelable. Les efforts du Ministère aboutiront à une stratégie de développement industriel qui portera sur des questions telles que les programmes de transfert de technologie au marché, la promotion de partenariats internationaux et le renforcement des capacités. Cette stratégie aidera à assurer la durabilité à long terme du secteur de l'énergie renouvelable par des investissements dans la recherche et les essais sur prototype, par la promotion de partenariats commerciaux nationaux et internationaux autour de la chaîne de valeur, ainsi qu'en facilitant le renforcement des capacités par des programmes de formation, d'éducation et de certification.

Sensibilisation et éducation en matière de technologie de l'hydrogène et des piles à combustible

Le Canada est un chef de file mondial dans le secteur de la technologie de l'hydrogène et des piles à combustible. Pour conserver cette position de tête, il doit suivre les tendances internationales et continuer d'innover. La commercialisation à grande échelle de la technologie de l'hydrogène et des piles à combustible offre de nombreuses possibilités environnementales et économiques. Il sera essentiel de connaître ces possibilités pour commercialiser la technologie de l'hydrogène et des piles à combustible et former la main-d'œuvre qualifiée qui assurera l'avenir de l'industrie canadienne de l'hydrogène et des piles à combustible. Il faut redoubler d'efforts pour mieux faire connaître les avantages économiques, environnementaux et sociaux de cette technologie et le rôle qu'elle pourrait jouer dans les systèmes énergétiques mondiaux.

Industrie Canada, qui est favorable à la technologie de l'hydrogène et des piles à combustible, appuiera des initiatives de formation et de sensibilisation à cette technologie. Ces activités sont importantes parce qu'elles sont essentielles à la démonstration de la technologie des piles à combustible, à l'élaboration de codes et de normes, au déploiement de cette technologie et éventuellement aux applications commerciales. Le Ministère collaborera avec les intervenants pour faire en sorte que les connaissances soient bien transmises aux auditoires cibles afin d'accélérer la commercialisation.

Bioraffineries

Le bioraffinage est une notion nouvelle dans laquelle la biomasse provenant des récoltes agricoles et de l'exploitation forestière est considérée comme une ressource naturelle renouvelable que l'on peut raffiner pour en séparer les parties constituantes. Celles-ci sont transformées en une variété de produits, dont des produits de fibre classique tels que le papier, de nouveaux produits comme des combustibles, des produits chimiques et des matériaux, ainsi que des produits moulés renforcés par de la fibre ayant des applications dans les matériaux de construction et les panneaux de voitures. Parmi ces produits se trouvent

Élément du plan d'action

Industrie Canada renforcera la présence en ligne du Canada pour ce qui est de l'information sur la technologie de l'hydrogène et des piles à combustible, et participera à certaines tribunes afin de mieux sensibiliser et éduquer les auditoires cibles.

Responsabilité : Direction générale des industries de transformation des ressources naturelles

Sites Web : Hydrogène et piles à combustible
strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inhfc-hpc.nsf/fr/Home

Portail de l'économie basée sur l'hydrogène
economiehydrogene.gc.ca

Résultats attendus en trois ans	Indicateurs de rendement
• Amélioration des relations bilatérales et multilatérales avec des intervenants nationaux et internationaux • Mesures positives prises par les auditoires cibles par suite d'une plus grande sensibilisation et d'une meilleure connaissance du secteur de la technologie de l'hydrogène et des piles à combustible	• Nombre de partenariats officiels (protocoles d'entente, projets pilotes et projets de R-D conjoints) témoignant d'un engagement à l'endroit du développement à long terme de l'économie de l'hydrogène • Nombre de mesures positives menant à une intensification du soutien à ce secteur, y compris l'augmentation du nombre de reportages présentant le secteur sous un éclairage positif et l'augmentation de l'investissement dans ce secteur et du nombre d'accords d'approvisionnement

des composés chimiques fondamentaux ou intermédiaires, des produits chimiques spécialisés à forte valeur ajoutée et des produits cellulosiques spécialisés entrant dans la fabrication de cristaux de cellulose pour les télécommunications et la nanofabrication. Au Canada, le bioraffinage suscite un intérêt croissant au sein des décideurs des gouvernements fédéral et provinciaux, dans les secteurs industriels traditionnels (pâtes et papiers, produits chimiques et énergie), dans le milieu de la recherche universitaire, à l'Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers et dans d'autres établissements de recherche tels que l'Alberta Research Council.

L'industrie canadienne des pâtes et papiers a toujours été et reste un des principaux participants à l'économie canadienne. Cependant, depuis quelques années, plusieurs facteurs créent un climat économique difficile pour cette industrie, y compris la concurrence des pays producteurs à main-d'œuvre bon marché et l'appréciation du dollar canadien. Pour rester concurrentiel à l'échelle internationale, le Canada doit créer des bioraffineries en convertissant un large segment du marché canadien à la production de pâte par le procédé kraft. Cette conversion nécessitera l'affectation de ressources humaines, structurelles et financières importantes à toutes les étapes.

Élément du plan d'action

Industrie Canada collaborera avec ses partenaires du gouvernement fédéral et des provinces, avec les organismes de recherche, les associations professionnelles, les associations industrielles et les entreprises pour promouvoir le concept de bioraffinerie forestière.

Responsabilité : Direction générale des sciences de la vie et Direction générale des industries de transformation des ressources naturelles

Résultats attendus en trois ans	Indicateurs de rendement
• Promotion d'une étape de préhydrolyse dans la transformation du bois en pâte afin d'obtenir une liqueur de sucre dont la fermentation permettra de produire des combustibles et des produits chimiques • Définition des priorités de recherche par l'industrie et création de réseaux de recherche pour combler les lacunes en matière d'information dans la recherche et la fabrication • Encouragement de liens entre les différents secteurs de l'industrie afin de permettre le développement de nouvelles chaînes de valeur pour de nouveaux bioproduits	• Nombre de réunions sur l'intégration de l'industrie, nombre de participants et éventail des groupes d'intervenants représentés • Nombre de réseaux de recherche créés • Nombre d'entreprises et d'organismes de recherche participant à chaque réseau de recherche • Nombre de projets de recherche élaborés pour combler les lacunes actuelles dans les connaissances et encourager le développement de nouvelles plates-formes chimiques • Nombre de projets pilotes dans l'Est et dans l'Ouest du Canada

Approvisionnement écologique : technologies énergétiques et environnementales

L'approvisionnement écologique offre une occasion importante de réaliser des objectifs clés du gouvernement fédéral, comme le développement économique et industriel, la commercialisation, ainsi que la diffusion et l'adoption de technologies. La Politique d'achats écologiques du gouvernement fédéral est entrée en vigueur le 1er avril 2006. Elle vise à promouvoir la protection de l'environnement et à appuyer le développement durable en intégrant des facteurs de performance environnementale dans les décisions d'achat du gouvernement. Parmi les grandes priorités d'Industrie Canada figurent la promotion des PME du secteur canadien de l'environnement et leur positionnement de manière à saisir les possibilités de développement économique qu'offre la Politique d'achats écologiques.

> « **Pour équilibrer l'offre et la demande d'énergie, nous devons continuer à repousser les frontières de l'innovation et de la technologie. Bien souvent, cela signifie que nous devons regarder loin dans l'avenir.** » **[TRADUCTION]**
>
> — Suncor Energy, *2005 Report on Sustainability —Stepping Forward Through Innovation and Technology*

Industrie Canada, qui appuie la Politique d'achats écologiques, participe activement au Comité directeur interministériel sur l'approvisionnement écologique, créé pour examiner les priorités en la matière dans tout le gouvernement. Le Ministère est favorable à l'utilisation du pouvoir d'achat du gouvernement fédéral pour soutenir le développement des technologies environnementales canadiennes. Cette initiative peut contribuer à l'essor de l'industrie canadienne et faire du Canada un chef de file dans la promotion et l'adoption de technologies propres. Elle peut aussi imprimer au marché la dynamique nécessaire à un déploiement commercial plus large et accroître la compétitivité des fournisseurs.

Conseil des académies canadiennes

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) est un organisme indépendant, à but non lucratif, créé pour évaluer l'état des connaissances scientifiques qui sous-tendent les grandes questions de politique publique. Ses membres fondateurs sont la Société royale du Canada, l'Académie canadienne du génie et l'Académie canadienne des sciences de la santé. En juillet 2005, le gouvernement du Canada a accordé à l'organisme une subvention conditionnelle ponctuelle de 30 millions de dollars qui donne droit au gouvernement à cinq évaluations par année sur 10 ans. Chaque évaluation prendra vraisemblablement de 18 mois à deux ans à réaliser.

Élément du plan d'action

Appuie l'objectif fédéral suivant en matière de développement durable relatif à la qualité de l'environnement : une réduction des émissions de gaz à effet de serre

Industrie Canada travaillera en partenariat avec d'autres ministères fédéraux pour promouvoir le développement et l'adoption de technologies environnementales et énergétiques qui renforceront la base industrielle du Canada. Le Ministère satisfera aussi aux objectifs économiques, environnementaux et sociaux du gouvernement et s'emploiera à sensibiliser davantage l'industrie aux possibilités d'approvisionnement fédéral.

Responsabilité : Direction générale des industries des services et des produits de consommation

Site Web : tpsgc.gc.ca/greening/text/proc/pol-f.html

Résultat attendu en trois ans	Indicateurs de rendement
• Sensibilisation accrue aux nouvelles technologies environnementales et énergétiques au sein du gouvernement fédéral	• Nombre de nouvelles technologies énergétiques et environnementales examinées ou présentées dans les réunions du Comité directeur interministériel sur l'approvisionnement écologique au niveau des directeurs généraux • Nombre de participants à des réunions d'information, leur degré de connaissance des technologies environnementales et énergétiques et leur satisfaction quant aux possibilités d'approvisionnement fédéral

Les évaluations entreprises pour le gouvernement fédéral ne contiendront normalement pas de recommandations stratégiques précises. En fait, elles rendront compte de la science concernée, en indiquant ce qui est connu (ou, à tout le moins, fortement présumé) et les lacunes qui subsistent dans les connaissances. Ces résultats éclaireront les décisions stratégiques dans les cas où les facteurs scientifiques jouent un rôle important.

Rapports sur les avantages du développement durable de Partenariat technologique Canada

Partenariat technologique Canada (PTC) est un organisme de service spécial d'Industrie Canada qui accorde un soutien financier pour de la R-D stratégique ayant des retombées économiques, environnementales et sociales pour les Canadiens. Depuis une décennie, le programme aide des entreprises canadiennes à faire de la R-D pour rapprocher des technologies nouvelles de l'étape de la mise sur le marché, y compris des technologies environnementales et habilitantes ainsi que des technologies de l'aérospatiale et de la défense. Ces projets de R-D peuvent aider à améliorer l'efficacité des procédés de production dans les secteurs traditionnels et à appuyer de nouvelles technologies.

Depuis septembre 2005, PTC n'accepte plus de nouvelles demandes dans les domaines des technologies environnementales et habilitantes. Cette partie du programme a été mise sur pied pour contribuer au développement de technologies environnementales canadiennes, y compris de technologies de conservation de l'énergie, de l'eau et de ressources non renouvelables, de technologies de production propres et de technologies de remise en état. Tous les projets actuels de PTC faisant l'objet de contrats se poursuivront.

Protocole d'entente fédéral avec l'industrie canadienne de l'automobile sur les émissions de gaz à effet de serre

En avril 2005, le gouvernement fédéral a négocié avec succès un protocole d'entente volontaire avec l'industrie de l'automobile afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'industrie canadienne de l'automobile a accepté de proposer et de promouvoir une large gamme de

Élément du plan d'action

Industrie Canada demandera aux ministères et organismes à vocation scientifique de proposer des sujets d'évaluation importants dans l'optique du plan à long terme du gouvernement. Cette demande sera faite deux fois par an, avec le concours du Conseil des académies canadiennes.

Responsabilité : Secteur science et innovation

Site Web : sciencepourlepublic.ca

Résultat attendu en trois ans	Indicateur de rendement
• Débat public et processus décisionnel gouvernemental plus éclairés sur les questions de politique publique ayant un fondement scientifique ou technique	• Nombre de références aux évaluations du Conseil des académies canadiennes dans les discussions portant sur des politiques publiques et dans d'autres documents stratégiques

technologies automobiles permettant de réduire la consommation de carburant afin de faire baisser les émissions de GES de 5,3 mégatonnes (Mt) par an d'ici 2010. La création d'un comité mixte gouvernement-industrie (appelé Comité conjoint du protocole d'entente sur les GES), qui assurera le suivi et rendra compte des progrès enregistrés vers cet objectif, est un élément clé de cet accord. Ce comité se compose de huit membres, quatre représentant le gouvernement et quatre, l'industrie. Ses travaux sont principalement de nature technique. Des renseignements sur les travaux du Comité, y compris des mises à jour et des rapports intérimaires, seront mis à la disposition du public à mesure que les documents seront publiés.

Le gouvernement fédéral se réserve la possibilité de recourir à la loi et à des instruments réglementaires, au besoin, pour s'assurer que les objectifs du protocole d'entente sont atteints. Industrie Canada siégeait au comité directeur fédéral qui a négocié ce protocole.

Élément du plan d'action

Par l'intermédiaire de PTC, Industrie Canada améliorera les rapports sur les avantages du développement durable en incluant, dans ses critères d'admissibilité au programme et les obligations connexes en matière de rapports, les contributions des requérants au pilier économique du développement durable. Le Ministère encouragera également toute contribution à la dimension environnementale du développement durable et fera rapport à ce sujet.

Responsabilité : Partenariat technologique Canada

Site Web : ptc.ic.gc.ca

Résultat attendu en trois ans	Indicateurs de rendement
• Meilleure connaissance des avantages du développement durable et rapports améliorés en la matière dans le cadre de PTC et de tout programme qui le remplacerait	• Pourcentage déclaré d'augmentation de l'efficacité énergétique et de la prévention et la réduction de la pollution, et avantages découlant des solutions de rechange durables mises au point • Valeur monétaire des contributions de PTC, montants obtenus par effet de levier et montant des versements dans le cadre des accords de contribution (étape des avantages) • Nombre et types de technologies nouvelles ou améliorées mises au point et incidence de la diffusion ou de l'adoption de technologies dans les entreprises • Recettes des entreprises au moment du financement, à la fin du projet et par la suite

Élément du plan d'action

Appuie l'objectif fédéral suivant en matière de développement durable relatif à la qualité de l'environnement : une réduction des émissions de gaz à effet de serre

Industrie Canada élaborera des cadres et des méthodologies pour suivre les progrès du protocole d'entente conclu avec l'industrie canadienne de l'automobile afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Responsabilité : Direction générale des industries de l'automobile et des transports

Résultats attendus en trois ans	Indicateur de rendement
• Objectif intermédiaire de réduction des GES de 2,4 Mt d'ici 2007 atteint • Réduction des GES de 3,0 Mt d'ici 2008 et de 3,8 Mt d'ici 2009	• Nombre de cadres de suivi et de méthodologies mis en place pour donner suite au protocole d'entente

3.2 Outils, pratiques, recherche et sensibilisation liés à la durabilité

Résultat stratégique en matière de développement durable : Utilisation accrue par les entreprises, les industries et les institutions de pratiques de durabilité et de responsabilité sociale, et plus grande sensibilisation des consommateurs aux enjeux de la durabilité

Les nouveaux processus organisationnels sont devenus des moteurs clés de la performance en matière de développement durable. Les entreprises adoptent de plus en plus des pratiques et des outils qui leur permettent d'améliorer des processus pour parvenir à des gains de productivité interne mesurables et améliorer leur performance environnementale et sociale.

Les entreprises qui utilisent ces pratiques et ces outils retirent souvent des avantages concurrentiels en exploitant les atouts liés au fait d'être « le premier sur le marché » à offrir aux consommateurs des produits contenant moins de matériaux. Un certain nombre de sociétés ont adopté de tels outils et pratiques, mais leur mise en œuvre reste difficile pour les PME, principalement à cause d'une sensibilisation insuffisante, de contraintes de temps et de coûts de mise en œuvre élevés. Cependant, les sociétés qui achètent les produits des PME exigent de plus en plus que la chaîne de valeur respecte certaines normes internationales (p. ex., celles de l'Organisation internationale de normalisation, ou ISO). Les facteurs liés aux « impératifs du marché », comme le fait que les consommateurs demandent davantage de produits plus respectueux de l'environnement, plus durables et plus fonctionnels, contribuent aussi à améliorer la performance des entreprises au chapitre du développement durable.

Le comportement et les préférences des consommateurs peuvent influer considérablement sur les activités des entreprises. Plus précisément, la décision de consommer certains produits et services et d'adopter certains modes de vie peut avoir des répercussions économiques, environnementales et sociales positives ou négatives, ce qui présente des possibilités et des défis pour les entreprises.

Depuis quelques années, les initiatives relatives à la responsabilité sociale des entreprises (RSE) sont devenues des éléments moteurs du développement durable dans l'industrie canadienne. Il est certain que beaucoup d'entreprises qui ont intégré ces pratiques dans leurs stratégies générales et de gestion des risques enregistrent des gains de productivité et de performance environnementale et sociale.

En outre, la notion de valeur pour l'actionnaire s'élargit graduellement à des aspects non financiers du rendement

de l'entreprise, comme la façon dont celle-ci s'acquitte de ses responsabilités environnementales et sociales envers la société. Un certain nombre d'entreprises ont également pris des mesures importantes pour améliorer la reddition de comptes et la transparence à l'égard des actionnaires en rendant compte publiquement de leur performance au chapitre du développement durable.

Industrie Canada a toujours un rôle à jouer dans la diffusion des outils et des pratiques qui permettent d'améliorer les processus, et en ce qui concerne la responsabilité sociale et le développement durable des entreprises. Ces outils et pratiques leur permettront d'améliorer leur triple objectif de développement durable en répondant à la demande des consommateurs, qui réclament de plus en plus des produits plus durables.

Onze éléments du plan d'action visent à atteindre ce résultat stratégique. Des détails sur chacun d'eux sont présentés ci-dessous.

Plus grande utilisation d'outils et d'applications de gestion axés sur la responsabilité sociale des entreprises

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) peut contribuer à la réalisation des priorités stratégiques du Canada, comme l'amélioration de la performance des entreprises et de la croissance du revenu, tout en contribuant à la qualité et au niveau de vie des Canadiens. Elle est considérée comme la façon dont le secteur privé allie les impératifs sociaux, économiques et environnementaux de ses activités.

La RSE demande souvent de trouver des solutions à des défis environnementaux et sociaux et de collaborer avec des intervenants internes comme externes pour améliorer la performance de l'entreprise. Industrie Canada a sensiblement contribué aux initiatives suivantes : la rédaction d'un document intitulé *Responsabilité sociale des entreprises : Guide de mise en œuvre à l'intention des entreprises canadiennes*, l'élaboration d'une norme d'orientation ISO sur la responsabilité sociale, la création d'un site Web ministériel sur la RSE, ainsi que des études de groupes de consommateurs sur le développement durable et les changements climatiques.

« Afin de se comporter en bon citoyen, notre entreprise met en place des pratiques commerciales compatibles avec la croissance durable à long terme, tout en protégeant l'environnement et en améliorant la qualité de vie des collectivités qu'elle sert. » [TRADUCTION]

— TELUS 2005 Business Review (rapport annuel)

Les ministères fédéraux travaillent en collaboration sur la question de la responsabilité sociale des entreprises

En 2006, Industrie Canada a renouvelé son protocole d'entente original sur la RSE avec Environnement Canada, Affaires étrangères et Commerce international Canada et Ressources naturelles Canada. Ce renouvellement lui permettra de continuer de coopérer avec ses partenaires fédéraux dans le cadre de projets d'intérêt commun, y compris des projets qui encouragent la diffusion de renseignements, d'outils et de pratiques sur la responsabilité sociale des entreprises et la durabilité dans les entreprises canadiennes.

strategis.ic.gc.ca/epic/internet/incsr-rse.nsf/fr/Home

Industrie Canada entend élargir l'utilisation d'outils et d'applications de gestion axés sur la RSE afin que plus d'entreprises intègrent la RSE dans les processus décisionnels de leur organisation. Les entreprises peuvent utiliser les outils de RSE dans la planification, les opérations, la vérification, l'évaluation et l'amélioration de la productivité.

Élément du plan d'action

Industrie Canada élargira le cadre de mise en œuvre de la RSE dans l'industrie canadienne :

- en appuyant les efforts visant à faire converger les normes de RSE au niveau national et international (p. ex., Industrie Canada cherchera à diffuser à l'échelle internationale le guide volontaire de mise en œuvre de la RSE qu'il a élaboré pour l'industrie canadienne en 2006);
- en facilitant la mise au point ou la démonstration d'au moins un nouvel outil de RSE qui pourra être employé pour faciliter la mise en œuvre d'approches commerciales axées sur la RSE, et d'au moins un événement qui aidera à appliquer de la RSE dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de la gestion;
- en améliorant le point de vue des consommateurs sur la RSE en élaborant pour eux une liste de vérification de la RSE, en créant un outil relatif à la RSE, en essayant le nouveau guide de mise en œuvre de la RSE au Bureau de la consommation et en affichant ce guide sur le site Web d'Industrie Canada;
- en appuyant un minimum de deux projets de recherche visant à améliorer la compréhension des meilleures pratiques en matière de RSE employées dans l'industrie canadienne.

Responsabilité : Direction générale de la politique stratégique et Bureau de la consommation

Site Web : strategis.ic.gc.ca/epic/internet/incsr-rse.nsf/fr/Home

Résultat attendu en trois ans	**Indicateurs de rendement**
• Meilleure connaissance des outils de RSE et application plus étendue de la RSE sur le marché canadien	• Nombre de références sur le Web au nouveau guide international de la RSE • Nombre de visites sur la page Web d'Industrie Canada consacrée au guide de mise en œuvre de la RSE • Nombre de visites sur le site Web d'Industrie Canada consacré à la RSE • Observation d'une meilleure connaissance de la RSE dans l'évaluation à mi-parcours de la SDD IV et dans les analyses des enjeux de la SDD V

Promotion de la responsabilité sociale des entreprises et sensibilisation à la durabilité

Les entreprises canadiennes progressent de façon notable depuis quelque temps en matière de RSE et elles utilisent parfois ces gains pour améliorer leur performance financière. Néanmoins, elles ont encore de la difficulté à réunir et à utiliser l'information plus efficacement pour répondre aux demandes de la société, qui voudrait les voir ajouter une dimension sociale et

> **« Les objectifs à long terme de BC Hydro en matière d'environnement font partie intégrante des efforts visant à assurer un avenir durable à notre entreprise et à la prochaine génération de résidents de la Colombie-Britannique. BC Hydro travaille avec diligence pour que ses activités n'aient pas d'impact net sur l'environnement. » [TRADUCTION]**
>
> — BC Hydro, *Reporting on Our Triple Bottom Line Performance,* rapport annuel, 2006

Élément du plan d'action

Industrie Canada fera la promotion de la RSE et développera l'information et la sensibilisation en la matière :

- en présentant la responsabilité et la durabilité des entreprises à des conférences, à des ateliers et à des séminaires;
- en appuyant la production de rapports, quantitativement et qualitativement, sur la durabilité des entreprises dans l'industrie canadienne et en créant des partenariats de recherche sur ces questions au niveau de l'entreprise et du secteur industriel afin d'élaborer une vision nationale de la responsabilité des entreprises canadiennes et de leur performance en matière de durabilité;
- en améliorant et en enrichissant le site Web du Ministère consacré à la RSE;
- en reconnaissant les meilleures pratiques destinées à renforcer les compétences et le capital humain en matière de RSE dans l'industrie canadienne et en établissant des partenariats pour au moins une initiative visant à élaborer un outil afin d'améliorer la base de connaissances et les compétences des employés dans ce domaine.

Responsabilité : Direction générale de la politique stratégique

Site Web : strategis.ic.gc.ca/epic/internet/incsr-rse.nsf/fr/Home

Résultat attendu en trois ans	**Indicateurs de rendement**
• Plus grande utilisation d'approches commerciales axées sur la RSE sur un marché canadien concurrentiel	• Niveau de production de rapports sur la responsabilité et la durabilité des entreprises dans l'industrie canadienne • Conclusions des rapports d'étape nationaux sur la performance de l'industrie au chapitre de la RSE • Reconnaissance des meilleures pratiques en matière de RSE dans les secteurs industriels • Nombre de visites sur le site Web consacré à la RSE

environnementale à leurs stratégies générales, à leurs activités et à leur performance. Une information imparfaite sur le marché peut amener les entreprises à utiliser moins efficacement leurs ressources. La disponibilité de ressources et de stratégies efficaces axées sur la RSE peut contribuer à réduire les risques commerciaux, à faciliter la gestion des obligations, à améliorer la productivité et à renforcer la compétitivité.

Industrie Canada entend aider l'industrie à mieux intégrer la RSE afin de permettre aux entreprises d'être plus stratégiques et concurrentielles dans la production et la distribution des produits et des services. Une meilleure information sur la RSE peut accroître l'efficience économique en développant la capacité des entreprises de tirer parti d'approches commerciales axées sur la RSE et d'améliorer leur performance. En offrant un meilleur soutien stratégique aux entreprises canadiennes, on les aidera à augmenter leur productivité et leur compétitivité. Celles qui intègrent la RSE peuvent devenir plus durables sur des marchés où les défis sociaux et environnementaux évoluent rapidement.

Programme de contributions pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles

Le Programme de contributions pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles, qu'administre le Bureau de la consommation d'Industrie Canada, est une source importante de soutien pour les groupes de consommateurs canadiens depuis plusieurs années. Le Programme vise à renforcer le rôle des consommateurs sur le marché en encourageant des travaux de recherche et des analyses solides, effectués en temps opportun, et l'autonomie financière des organisations de consommateurs et de bénévoles.

Élément du plan d'action

Industrie Canada mettra à la disposition des organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles un soutien financier pour des études et des analyses portant sur des questions de consommation qui influent sur le marché, y compris l'environnement et la consommation durable.

Responsabilité : Bureau de la consommation

Site Web : consommateur.ic.gc.ca/contributions

Résultats attendus en trois ans	Indicateurs de rendement
• Intérêt accru des organisations non gouvernementales (ONG) pour les questions de consommation durable • Augmentation de la recherche faite par des ONG sur la consommation durable	• Nombre de projets de recherche sur la consommation durable présentés dans le cadre du programme de contributions • Nombre d'ONG qui présentent des projets de recherche sur la consommation durable dans le cadre du programme de contributions • Nombre de rapports de recherche finals • Nombre de consultations de résumés de recherche dans la base de données d'Industrie Canada sur la recherche sur la consommation

Deux types de financement sont possibles dans le cadre du Programme : les contributions à des projets de recherche et les contributions à des projets de développement. Le budget total affecté au Programme est de 1 690 000 $ en 2006-2007, dont 300 000 $ peuvent être versés en contributions à des projets de développement. Le nombre et la nature des projets, les organismes de défense des consommateurs retenus et le montant des contributions varient annuellement et résultent d'un processus concurrentiel d'examen des demandes. Les questions liées à la « consommation durable » font partie des domaines prioritaires pour les contributions à des projets.

Recherche stratégique sur la consommation et la durabilité

Le comportement et les préférences des consommateurs peuvent influer considérablement sur les activités des entreprises. Plus précisément, la décision de consommer certains produits et services et d'adopter certains modes de vie peut avoir des répercussions économiques, environnementales et sociales positives ou négatives, ce qui présente des possibilités et des défis pour les entreprises.

Industrie Canada réalisera des études stratégiques sur la consommation et la durabilité. Ces études viseront à mieux comprendre la reconnaissance de la consommation durable par les tiers et permettront de mieux faire connaître aux entreprises, aux ONG et aux consommateurs les meilleures pratiques en matière de développement durable. Cette meilleure connaissance des préférences et des comportements des consommateurs aidera les entreprises canadiennes à devenir plus concurrentielles en stimulant la R-D et en faisant en sorte qu'elles aient une longueur d'avance alors qu'elles cherchent à mettre au point de nouveaux produits et services durables pour répondre à une demande qui évolue.

Élément du plan d'action

Industrie Canada entreprendra des études stratégiques sur la consommation et la durabilité. Ces études pourront comprendre, par exemple, l'examen de meilleures pratiques sectorielles en ce qui concerne les consommateurs et la durabilité, ainsi qu'un examen de la reconnaissance par les tiers de revendications de durabilité relatives à certains biens et services de consommation.

Responsabilité : Bureau de la consommation

Résultat attendu en trois ans	Indicateurs de rendement
• Meilleure connaissance à Industrie Canada des consommateurs et de la durabilité	• Quantité de résultats de recherche versés dans la base de données sur la recherche d'Industrie Canada • Nombre de visites sur le site Web de la base de données sur la recherche et de téléchargements à partir de ce site • Nombre d'annonces de résultats d'études dans les bulletins d'Industrie Canada

Fabrication durable

La fabrication durable vise à réduire au minimum ou à supprimer les déchets de production et de transformation par des pratiques écoefficaces. Elle encourage aussi l'adoption de nouvelles technologies environnementales. Il est essentiel pour le succès futur de l'économie canadienne de progresser dans la voie de la fabrication durable. Dans l'économie mondiale actuelle, les fabricants canadiens ne doivent ménager aucun effort pour rester concurrentiels et maximiser leurs bénéfices. Pour atteindre ces objectifs, tout en adoptant des méthodes de fabrication plus durables, ils devront voir dans les méthodes de gestion axées sur la fabrication durable plus qu'une simple réaction aux contraintes de la réglementation environnementale. Ils devront aussi mieux comprendre le lien entre la durabilité et l'amélioration de la rentabilité et de la compétitivité, et reconnaître les avantages commerciaux de la fabrication durable. Enfin, il sera important qu'ils adoptent une vision à long terme qui tienne compte de considérations économiques, environnementales et sociales associées à une stratégie de responsabilité sociale axée sur le triple objectif de développement durable.

Industrie Canada continuera d'aider les fabricants canadiens à renforcer leur avantage concurrentiel en les encourageant à adopter des principes et des pratiques de développement durable, y compris des techniques de fabrication sans gaspillage, ainsi que des stratégies favorisant la convergence de la rentabilité et de la durabilité. Industrie Canada cherchera à effectuer une sensibilisation aux pratiques et aux stratégies d'intégration du développement durable dans les procédés de fabrication par des activités de communication, des partenariats et des études, ainsi que par l'analyse et l'élaboration de politiques.

Élément du plan d'action

Appuie l'objectif fédéral suivant en matière de développement durable relatif à la qualité de l'environnement : un air pur à respirer pour les personnes et propice au bon fonctionnement des écosystèmes

Industrie Canada encouragera les fabricants canadiens à adopter des principes et des pratiques de développement durable, y compris la fabrication sans gaspillage, ainsi que des stratégies qui visent une convergence de la rentabilité et de la durabilité.

Responsabilité : Direction générale des politiques et des services sectoriels

Résultat attendu en trois ans	Indicateurs de rendement
• Accroissement du nombre d'entreprises canadiennes qui appliquent des pratiques de fabrication durable	• Nombre d'ateliers consacrés à la fabrication sans gaspillage, d'activités de communication et de cas de réussite d'entreprises liés à la fabrication durable • Nombre de nouveaux partenariats et de nouvelles politiques sur la fabrication durable • Nombre de visites sur les sites Web d'Industrie Canada consacrés à la fabrication durable et à la fabrication sans gaspillage

Fabrication durable

Le paradigme de la durabilité : un nouvel état d'esprit
Toute entreprise qui souhaite prospérer à long terme doit adopter un comportement stratégique axé sur la durabilité. C'est un investissement dans la bonne santé et la réussite durable de l'entreprise.

Pressions concurrentielles
À l'échelle mondiale, les entreprises doivent répondre aux demandes croissantes de clients et de fournisseurs qui veulent qu'elles tiennent compte de questions environnementales et sociales. Pour être assurées de rester des acteurs concurrentiels viables au niveau local et mondial, les entreprises canadiennes de toute taille doivent prospecter de nouveaux marchés, étudier de nouveaux créneaux et trouver de nouveaux moyens à la fois efficaces et peu coûteux de les exploiter.

Il est possible de relever à profit les défis de la durabilité
Le paradigme de la durabilité recouvre deux grands thèmes : faire plus avec moins et faire mieux grâce à des pratiques différentes ou nouvelles. Or, ces deux thèmes sont déterminants pour repérer de nouveaux débouchés commerciaux, faire des économies, améliorer la productivité, mettre en œuvre des technologies nouvelles, modifier les procédés et appliquer des principes de responsabilité sociale.

On entend par production écologique le fait de réaliser un gain économique en améliorant la performance environnementale et sociale, ce qui, en définitive, profite à l'ensemble de la société. L'entreprise cherche à améliorer sa productivité tout en réduisant les incidences environnementales (p. ex., déchets, émissions, consommation d'énergie, toxicité et méthodes de travail dangereuses), ce qui lui permet d'améliorer sa performance globale en utilisant de nouvelles approches pour s'attaquer aux causes fondamentales des problèmes. La production écologique transforme une entreprise en déplaçant l'accent de la recherche traditionnelle de rentabilité à celle du triple objectif de développement durable.

La productivité et la qualité sont fonction de la conception, des intrants et des procédés. En gérant activement les facteurs de production et de fabrication, une entreprise peut réaliser des gains de productivité et des gains économiques. Le concept de production écologique est directement lié à la productivité. Le changement organisationnel ou la modification des procédés ne sont pas forcément perturbateurs ou tributaires de la technologie. De simples améliorations marginales aux procédés et aux pratiques, conjuguées à la formation des employés, peuvent donner de bons résultats.

Stratégies et pratiques de durabilité employées dans les entreprises canadiennes
- écoefficacité
- fabrication sans gaspillage et fabrication juste à temps
- responsabilité sociale des entreprises
- norme ISO 14001
- systèmes de gestion environnementale
- gestion du cycle de vie
- gestion écologique des chaînes d'approvisionnement/gestion de la qualité environnementale totale
- conception tenant compte de l'environnement
- restructuration des procédés
- maillage éco-industriel

La Direction générale des industries de transformation des ressources naturelles d'Industrie Canada assure la liaison avec l'industrie, le milieu de la recherche et les spécialistes afin d'encourager une plus grande collaboration et d'accélérer l'adoption et l'application de stratégies durables.

Liens à des sites Web
- **Développer des entreprises durables :** documents pour des ateliers (strategis.ic.gc.ca/ced)
- **Fabrication sans gaspillage :** *Guide canadien de ressources sur les processus de fabrication de haute performance* (http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/incrghpm-gcrpfhp.nsf/fr/Home)

Bâtiments durables

Les bâtiments écologiques (durables) sont conçus, construits et exploités de façon à réduire sensiblement ou à éliminer les effets négatifs sur le milieu, à court et à long terme. Leur conception architecturale tient compte de questions telles que la consommation d'énergie, les matières dangereuses, la qualité de l'eau et les réseaux d'égouts et d'approvisionnement en eau. En outre, les travaux de modernisation, qui portent sur la circulation de l'air, l'éclairage et l'acoustique, peuvent permettre de remédier à des problèmes d'environnement intérieur afin de maximiser le confort et d'améliorer la santé et la productivité. Le mouvement canadien en faveur des bâtiments écologiques évolue rapidement depuis deux ans. L'industrie canadienne est de plus en plus consciente non seulement du rôle critique des bâtiments écologiques pour ce qui est de répondre aux préoccupations environnementales, mais aussi des économies possibles liées à la construction et à l'ingénierie de tels bâtiments.

Industrie Canada continuera de sensibiliser les constructeurs et les consommateurs aux avantages et aux bienfaits des bâtiments

Élément du plan d'action

Industrie Canada continuera d'informer davantage les constructeurs et les consommateurs sur les avantages des bâtiments écologiques :

- en élaborant un programme de sensibilisation et de formation avec le Conseil du bâtiment durable du Canada pour promouvoir les technologies et les pratiques de construction écologique;
- en créant un protocole d'évaluation du rendement des bâtiments qui permettra de faire des mesures comparatives des bâtiments écologiques accrédités à la norme « Leadership in Energy and Environmental Design » (LEED) et d'autres bâtiments écologiques mais non accrédités;
- en repérant des mesures d'encouragement fiscales et autres qui inciteront à opter davantage pour la conception et la construction de bâtiments écologiques;
- en reconnaissant les procédés, les programmes et les meilleures pratiques en place dans d'autres pays.

Responsabilité : Direction générale des industries des services et des produits de consommation

Résultat attendu en trois ans	Indicateurs de rendement
• Augmentation, parmi les constructeurs canadiens, de la conception, de la construction et de l'exploitation conformes aux pratiques des bâtiments écologiques	• Nombre de participants aux programmes de sensibilisation et de formation et nombre de régions touchées • Nombre de bâtiments évalués et nombre de nouvelles variables ajoutées à l'évaluation du rendement des bâtiments • Nombre de partenaires s'efforçant de promouvoir l'adoption de pratiques écologiques • Nombre de consultations d'intervenants pour définir des mesures d'encouragement

écologiques. En encourageant l'utilisation de matériaux durables ainsi que de systèmes énergétiques et de réseaux d'alimentation en eau efficaces, Industrie Canada fera mieux connaître tout l'intérêt de ces technologies. Le prix de l'énergie augmentant et la conservation de l'eau devenant prioritaire, les entreprises chercheront des moyens de réduire leur consommation d'énergie pour maintenir leur compétitivité par les coûts. Les bâtiments éconergétiques permettent de réaliser des économies d'énergie à long terme, d'abaisser les coûts d'exploitation et d'augmenter la valeur de revente. Ils offrent, de plus, des avantages concurrentiels sur le marché de la location par rapport aux bâtiments standards. Enfin, les pays étrangers semblent plus nombreux à appliquer maintenant des normes environnementales plus rigoureuses aux technologies et aux produits importés, ce qui pourrait ouvrir des débouchés aux exportateurs canadiens qui produisent et utilisent des matériaux et des systèmes de construction durables.

Performance environnementale des petites et moyennes entreprises

Plusieurs grands secteurs industriels canadiens se dirigent vers l'autoréglementation de leurs incidences environnementales. L'adoption de technologies environnementales et la mise en place de systèmes de gestion environnementale et d'autres outils et pratiques axés sur l'amélioration des processus se traduit pour eux par des économies importantes. Cependant, il reste un défi de taille à relever du côté des PME pour ce qui est d'encourager une masse critique d'entreprises à adopter de telles mesures. Les PME, qui sont présentes dans divers secteurs, représentent environ 97 p. 100[6] des entreprises canadiennes et 45 p. 100[7] du produit intérieur brut du pays. Même si Industrie Canada propose plusieurs programmes et services pour les aider, leur participation à ces initiatives reste insuffisante. Des efforts supplémentaires sont donc nécessaires pour les encourager à utiliser ces programmes.

Élément du plan d'action

Appuie l'objectif fédéral suivant en matière de développement durable relatif à la qualité de l'environnement : une réduction des émissions de gaz à effet de serre

Industrie Canada continuera d'encourager les PME à améliorer leur performance environnementale en repérant les obstacles et les possibilités qu'elles rencontrent dans l'utilisation de technologies nouvelles pour améliorer leur productivité. Le Ministère cherchera aussi à définir des mesures d'encouragement et à élaborer et mettre à l'essai des modèles de prestation dans le cadre d'ateliers et de présentations aux intervenants.

Responsabilité : Direction générale des industries des services et des produits de consommation

Résultat attendu en trois ans	**Indicateurs de rendement**
• Compétitivité et efficacité des PME rehaussées grâce à une adoption accrue de pratiques environnementales	• Nombre de PME qui ont mis en œuvre des pratiques environnementales • Nombre de partenariats formés et nombre d'entreprises touchées dans le cadre de nouveaux partenariats

6 Aneliese Debus, *Profil des PME : Un aperçu du secteur des petites et moyennes entreprises au Canada*, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, décembre 2005.

7 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, « Importance des PME » (2005), consulté sur le site pwgsc.gc.ca/acquisitions/text/sme/importance-f.html, septembre 2006.

Industrie Canada continuera de repérer les lacunes du marché, d'informer les PME, de les sensibiliser et de les encourager à mettre en place des outils, des pratiques et des technologies améliorant la durabilité. Le Ministère renforcera aussi les arguments en faveur d'investissements dans l'amélioration des processus et dans des technologies nouvelles. Parmi ces arguments, citons une meilleure productivité, une compétitivité accrue et une meilleure performance environnementale grâce à des mesures d'efficacité énergétique et de réduction des déchets.

Recherche comparative sur les instruments de politique en matière d'énergie renouvelable

De manière générale, le Canada n'a pas une grande expérience de l'utilisation d'instruments reposant sur les mécanismes du marché pour provoquer un changement de comportement environnemental chez les entreprises et les particuliers. Des données empiriques laissent supposer que les approches fondées sur le marché donnent de meilleurs résultats que les instruments réglementaires. En fait, au cours des 20 dernières années, de nombreuses études ont été faites sur les coûts d'atténuation liés aux objectifs environnementaux, et elles démontrent le net intérêt d'une approche fondée sur le marché. Industrie Canada appliquera les résultats de ces travaux au contexte canadien afin de promouvoir une utilisation encore plus grande d'instruments de politique axés sur le marché pour relever les défis qui se posent au Canada en matière de durabilité environnementale et de compétitivité.

Élément du plan d'action

Industrie Canada entreprendra des recherches et des analyses sur les instruments économiques et fiscaux à l'appui de l'énergie renouvelable.

Responsabilité : Direction générale de la politique stratégique et Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique

Résultat attendu en trois ans	Indicateur de rendement
• Meilleure compréhension de l'utilisation possible d'instruments reposant sur les mécanismes du marché dans les politiques de développement durable	• Nombre d'études entreprises et d'analyses économiques réalisées sur des instruments reposant sur les mécanismes du marché

Développement durable dans l'enseignement postsecondaire

La demande de spécialistes en environnement et en développement durable augmente dans tout un éventail de professions et de secteurs industriels. Cette demande accrue touche des domaines tels que le génie et les domaines techniques connexes, la gestion d'entreprise et le droit. Des pressions s'exercent sur ces professions pour qu'elles intègrent plus de connaissances en développement durable sur des aspects tels que l'écoefficacité, la performance environnementale et la responsabilité sociale des entreprises. Les établissements d'enseignement canadiens jouent un rôle essentiel pour ce qui est de préparer la prochaine génération à travailler dans le domaine en plein essor du développement durable. Si certains programmes d'enseignement postsecondaire réussissent à renforcer la base de connaissances en développement durable, d'autres ont du mal à relever leur niveau de connaissances dans ce domaine.

Dans le passé, Industrie Canada a collaboré à la compilation de données comparatives permettant de savoir dans quelle mesure les étudiants universitaires fréquentant des écoles de commerce, des écoles de génie et des facultés de droit sont exposés à des sujets relatifs au développement durable dans leur programme d'études. Une occasion s'offre d'élargir et d'approfondir ces évaluations comparatives. Industrie Canada collaborera à des initiatives visant à réaliser de telles études et évaluations de programmes d'enseignement postsecondaire.

Élément du plan d'action

Industrie Canada appuiera au moins une initiative de recherche menant à une évaluation comparative de programmes d'enseignement postsecondaire (p. ex., écoles d'architecture et d'urbanisme) afin de savoir dans quelle mesure les étudiants sont exposés à des notions, des principes et des pratiques de développement durable dans leur programme d'études.

Responsabilité : Direction générale de la politique stratégique

Résultat attendu en trois ans	**Indicateurs de rendement**
• Familiarisation accrue des étudiants canadiens de niveau postsecondaire aux notions, aux principes et aux pratiques du développement durable	• Nombre de rapports publiés sur l'évaluation comparative des universités ou collèges canadiens pour ce qui est de l'intégration du développement durable dans les programmes et activités • Nombre de notions, de principes et de pratiques de développement durable dans les programmes d'enseignement postsecondaire

Base de données Solutions environnementales canadiennes (SEC)

Solutions environnementales canadiennes (SEC) est une base de données interrogeable en ligne comprenant plus de 1 600 entreprises canadiennes qui exportent ou sont prêtes à exporter et qui offrent des technologies et de l'expertise pour répondre aux défis environnementaux dans tous les secteurs de l'économie. La base de données établit des liens entre les entreprises, de nouveaux clients et de nouvelles possibilités d'affaires, et elle fournit de l'information sur les capacités des entreprises canadiennes.

Les gouvernements, l'industrie et les acheteurs à l'étranger consultent SEC pour trouver des entreprises environnementales canadiennes qui sont en mesure de répondre aux besoins du marché mondial. SEC est mis en valeur régulièrement lors d'activités nationales et internationales dans le domaine de l'environnement, comme GLOBE, AMERICANA, la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et d'autres événements sectoriels.

Industrie Canada évaluera et mettra à jour le site Web de SEC pour s'assurer que la navigation est interactive et informative. À la suite de ces améliorations, SEC deviendra un outil plus efficace pour former des partenariats d'affaires. La base de données incitera également à une production et à une consommation plus durables, en effectuant une sensibilisation à l'endroit des entreprises environnementales et en fournissant leurs coordonnées.

Élément du plan d'action

Industrie Canada mettra à jour et évaluera la base de données Solutions environnementales canadiennes (SEC) afin de déterminer les possibilités d'améliorer son efficacité et son utilité pour l'industrie environnementale canadienne.

Responsabilité : Direction générale des industries des services et des produits de consommation

Site Web : strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inces-sec.nsf/fr/Home

Résultats attendus en trois ans	Indicateurs de rendement
• Augmentation des partenariats entre les entreprises environnementales • Meilleure intégration des pratiques durables dans les activités	• Nombre de jumelages dans la base de données des capacités des entreprises canadiennes, dans de nouvelles catégories • Nombre d'entreprises ajoutées à la base de données SEC • Nombre de nouvelles catégories et de mises à jour de l'interface et de l'information • Nombre de stratégies de marketing visant spécifiquement à promouvoir SEC

Ordinateurs pour les écoles

Depuis 1993, l'initiative Ordinateurs pour les écoles (OPE) a permis de remettre à neuf chaque année environ 100 000 ordinateurs utilisés par le gouvernement fédéral et le secteur privé. Ces ordinateurs sont ensuite distribués dans tout le pays à des écoles, à des bibliothèques et à des organisations éducatives sans but lucratif. Le projet a permis de faire tomber des obstacles persistants à l'accès à Internet et aux technologies de l'information et des communications (TIC). Parmi ces obstacles, mentionnons l'abordabilité, la culture numérique, les handicaps, la sensibilisation et la géographie. Ainsi, l'accès à Internet est nettement inférieur parmi les personnes à faible revenu ou à faible niveau d'instruction.

Le rôle de premier plan joué par Industrie Canada dans la collecte et la remise à neuf de biens meubles en surplus de la Couronne, par exemple des ordinateurs de bureau et des ordinateurs portatifs excédentaires, a permis d'éviter que des quantités importantes de matériel toxique aboutissent dans les décharges.

Élément du plan d'action

Industrie Canada continuera de collaborer avec des intervenants du secteur gouvernemental, de l'industrie et d'autres secteurs pour remettre à neuf des ordinateurs et les distribuer à des écoles, à des bibliothèques et à des organisations sans but lucratif.

Responsabilité : Direction générale des applications de l'autoroute de l'information

Site Web : cfs-ope.ic.gc.ca (Ordinateurs pour les écoles)

Site Web : tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/dcgpubs/MaterielManage/dsmca_f.asp (Politique du Secrétariat du Conseil du Trésor sur l'aliénation des biens meubles en surplus de la Couronne)

Résultats attendus en trois ans	Indicateurs de rendement
• Amélioration des possibilités d'apprentissage et perfectionnement des compétences grâce à un plus grand accès à la technologie • Quantité accrue de substances toxiques n'aboutissant pas dans les décharges	• Nombre d'ordinateurs remis à neuf pour des écoles, des bibliothèques et des organisations sans but lucratif • Nombre de tonnes de matières n'aboutissant pas dans les décharges grâce aux activités de réutilisation et de recyclage dans le cadre de l'initiative OPE

3.3 Pratiques et activités axées sur la durabilité à Industrie Canada

Résultat stratégique en matière de développement durable : Mise en œuvre accrue au sein du Ministère d'activités et de pratiques axées sur la durabilité et intégration des principes du développement durable dans ses cadres de planification, de mesure du rendement et d'évaluation.

Pour qu'Industrie Canada encourage de façon crédible l'utilisation des pratiques de développement durable dans l'industrie canadienne, il est important que le Ministère continue de s'assurer que ses activités internes sont gérées de manière durable. Celui-ci s'efforce donc d'améliorer constamment la durabilité de ses activités. Il progresse aussi beaucoup depuis quelques années dans l'intégration des principes du développement durable dans ses politiques, sa planification, ses programmes et ses stratégies d'évaluation, ainsi que dans les processus décisionnels de la haute direction. Par exemple, son processus d'évaluation environnementale stratégique (EES) constitue un aspect important de l'application d'une approche des systèmes de gestion axée sur le développement durable dans l'amélioration de la capacité d'élaboration des politiques. En outre, les employés reçoivent une formation au développement durable et participent à des programmes de sensibilisation afin d'encourager l'instauration d'une culture du développement durable. Ces initiatives contribuent également à accroître le niveau général des connaissances ministérielles en matière de développement durable.

Programme des « 3R » d'Industrie Canada

Industrie Canada poursuit ses efforts en vue d'écologiser davantage ses activités internes et de créer un milieu de travail écoconvivial grâce à son programme des « 3R » :

- **Réduire :** Diminuer la quantité de produits non durables au bureau, imprimer et photocopier recto-verso, encourager les transports écologiques (Eco-Pass, hôtels écologiques) et réduire les déchets solides.
- **Réutiliser :** Réutiliser les fournitures de bureau non durables, y compris les cartouches de toner pour imprimantes au laser.
- **Recycler :** Le recyclage devrait inclure les piles, les cartouches de toner et d'encre, les papiers mélangés, le verre transparent, les métaux, les plastiques et le compostage. Le programme de recyclage sera renforcé pour y inclure l'élimination des petits articles de bureau qui contiennent des métaux (p. ex., les appareils BlackBerry, les téléphones cellulaires et les étiqueteuses).

Le Ministère répondra à deux initiatives pangouvernementales importantes relatives à ses activités et pratiques liées au développement durable : les lignes directrices modifiées de 2004 sur l'EES et la Politique d'achats écologiques fédérale de 2006 (ainsi que le document d'orientation *Écologisation des opérations gouvernementales*, de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada).

Six éléments sont inscrits au plan d'action pour atteindre cet objectif stratégique. Des renseignements détaillés sur chacun d'eux sont présentés ci-dessous.

Écologisation des opérations

Industrie Canada s'engage à réduire la consommation de ressources et les déchets liés à ses activités. Un plan détaillé d'écologisation de ses activités a été mis en place et fait l'objet d'améliorations constantes, conformément aux priorités gouvernementales relatives aux bâtiments et à l'exploitation des parcs automobiles.

Élément du plan d'action

Appuie l'objectif fédéral suivant en matière de développement durable relatif à la qualité de l'environnement : une réduction des émissions de gaz à effet de serre

Industrie Canada continuera de promouvoir l'écologisation de ses activités dans les domaines clés suivants :

- consommation d'énergie efficiente dans les bâtiments afin de réduire les émissions de GES;
- achat et gestion écologiques du parc automobile pour réduire les émissions de GES;
- gestion des déchets de manière à réduire les retombées négatives des décharges;
- gestion de l'utilisation des terrains de manière à limiter les risques pour l'environnement;
- conformité à la réglementation afin de respecter les obligations en matière d'environnement;
- gérance écologique afin d'accroître la sensibilisation et la participation des employés.

Responsabilité : Direction générale de la gestion des installations

Résultats attendus en trois ans	Indicateurs de rendement
• Diminution de la consommation d'énergie, diminution de la quantité de matières aboutissant dans les décharges, utilisation accrue de matières recyclées et utilisation réduite de produits non durables • Sensibilisation accrue des employés d'Industrie Canada aux pratiques environnementales et augmentation des achats de produits efficaces sur le plan environnemental • Conformité intégrale à la réglementation en matière d'environnement	• Réduction des émissions de GES et de la consommation d'énergie des bâtiments, économies de carburant accrues et réduction des coûts du parc automobile, collecte de produits recyclés et diminution de la quantité de produits aboutissant dans les décharges • Niveau de rétroaction des agents d'approvisionnement • Nombre d'employés touchés par les initiatives d'écologisation et nombre de visites sur le site Web consacré à l'écologisation des activités • Preuve étayée de la conformité à la réglementation

La Politique d'achats écologiques fédérale de 2006 stipule que les stratégies de développement durable des ministères doivent faire l'objet d'un rapport sur les mesures relatives à trois résultats précis : 1) les cibles d'approvisionnement écologique visant 40 produits clés qui représentent 90 p. 100 des achats gouvernementaux; 2) la restructuration du parc automobile de la direction pour en retirer les voitures de plus de trois ans, sauf s'il s'agit de véhicules munis d'un moteur à quatre cylindres, hybride ou à consommation e-85 (alimenté à l'éthanol); et 3) cinq nouveaux édifices fédéraux qui respecteront des normes d'avant-garde en matière de construction, ainsi qu'une évaluation énergétique de tous les bâtiments existants. Industrie Canada contribuera, le cas échéant, à ces objectifs gouvernementaux et améliorera d'autres aspects de son programme d'écologisation des activités.

Amélioration des évaluations environnementales stratégiques

Une évaluation environnementale stratégique (EES) fournit des renseignements sur les effets possibles et prévus d'une politique, d'un plan ou d'un programme sur l'environnement et joue un rôle important pour ce qui est de renforcer la durabilité d'une initiative. Les exigences liées aux EES sont décrites en détail dans la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*. Cette directive a été modifiée en 2004 pour y inclure la diffusion de messages publics quand a lieu une EES détaillée.

Industrie Canada a un processus d'EES qui a fait l'objet d'une vérification et a été jugé « satisfaisant » par la commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD). Cependant, le rapport de

Élément du plan d'action

Appuie l'objectif fédéral suivant de la gestion du développement durable : un renforcement de la gouvernance et du processus décisionnel au palier fédéral pour soutenir le développement durable

Industrie Canada améliorera et mettra à jour son régime d'EES en y intégrant les déclarations publiques et en modifiant ses directives, son questionnaire, son système de suivi et ses documents de formation.

Responsabilité : Direction générale de la politique stratégique

Site Web : strategis.gc.ca/dd

Résultats attendus en trois ans	Indicateurs de rendement
• Respect des obligations administratives et opérationnelles d'Industrie Canada selon la directive du Cabinet • Amélioration de la qualité de toutes les EES réalisées par Industrie Canada • Meilleure compréhension, de la part des agents, des effets possibles des politiques et des programmes sur l'environnement • Meilleure communication avec le public	• Nombre d'utilisateurs satisfaits de l'approche renouvelée à l'égard des EES • Nombre de participants à des cours sur les EES et nombre de participants satisfaits • Nombre de visites dans la section des intervenants publics du site Web d'Industrie Canada sur l'EES, accessible au public

vérification de 2004 de la CEDD et un examen interne ultérieur d'Industrie Canada ont amené à conclure que des améliorations au régime des EES du Ministère se justifiaient. Industrie Canada a donc entrepris un réexamen de son régime d'EES afin d'y apporter des améliorations et de le rendre pleinement conforme à la directive du Cabinet. Le Ministère apportera aussi d'autres améliorations à son régime d'EES, notamment aux directives, au questionnaire et à la formation connexes. En outre, le Ministère intégrera la préparation et la publication des messages publics dans ses processus d'EES et rendra ses EES accessibles au public sur un site Web. Ce site comprendra le questionnaire d'EES d'Industrie Canada, les documents de formation et d'autres conseils utiles. Globalement, ces changements augmenteront la transparence et la responsabilisation par rapport aux décisions prises en ce qui concerne les effets environnementaux des politiques, des plans et des programmes d'Industrie Canada.

Champions du développement durable au sein de la haute direction

Industrie Canada redoublera d'efforts pour renforcer ses capacités en matière de développement durable et encourager une culture de la durabilité au sein du Ministère. Cet élément du plan d'action suppose une intégration plus poussée des principes du développement durable dans les politiques, la planification, les programmes et les processus décisionnels. Les cadres de gestion en matière de développement durable pour la planification, la mesure du rendement, les rapports et l'évaluation à Industrie Canada sont maintenant bien intégrés dans les processus et les systèmes ministériels. Le Ministère compte accentuer

Élément du plan d'action

Appuie l'objectif fédéral suivant de la gestion du développement durable : un renforcement de la gouvernance et du processus décisionnel au palier fédéral pour soutenir le développement durable

Industrie Canada désignera des champions au sein de la haute direction pour continuer de promouvoir l'intégration du développement durable dans l'Architecture des activités de programme du Ministère et pour améliorer sa mesure du rendement et son système de rapports.

Responsabilité : Direction générale de la politique stratégique et Direction générale des industries des services et des produits de consommation

Résultats attendus en trois ans

- Développement durable intégré dans l'Architecture des activités de programme d'Industrie Canada *(Rapport sur les plans et les priorités* et *Rapport ministériel sur le rendement)*
- Accroissement des connaissances, de la sensibilisation et de la collaboration au chapitre du développement durable entre le Ministère et ses intervenants et partenaires

Indicateurs de rendement

- Nombre de directions générales d'Industrie Canada qui intègrent la durabilité dans leurs pratiques de planification et de production de rapports
- Nombre de consultations avec les intervenants et les partenaires d'Industrie Canada
- Nombre de champions désignés au sein de la haute direction
- Nombre d'initiatives lancées qui reçoivent l'appui de la haute direction

encore ses efforts par une gamme d'activités de planification et de gestion stratégiques améliorées. Ainsi, le Ministère étudiera les options qui s'offrent pour intégrer le développement durable dans les objectifs de rendement des cadres supérieurs. Ces derniers seront aussi invités à rechercher des occasions de promouvoir les principes et les pratiques du développement durable auprès d'intervenants et de partenaires extérieurs, comme les entreprises, les associations industrielles et les groupes de consommateurs.

Sensibilisation au développement durable, formation et défi présenté aux employés

Industrie Canada doit, d'après son mandat législatif et son plan d'action, promouvoir le développement durable auprès des gestionnaires et des employés. Une plus grande sensibilisation aux outils et aux pratiques du développement durable favorisera l'élaboration et l'adoption de politiques, de programmes et d'initiatives

Élément du plan d'action

Appuie l'objectif fédéral suivant de la gestion du développement durable : un renforcement de la gouvernance et du processus décisionnel au palier fédéral pour soutenir le développement durable

Industrie Canada élaborera et coordonnera des initiatives visant à sensibiliser davantage au développement durable, à en faire mieux comprendre les enjeux et à en améliorer l'intégration globale dans ses activités. Ces initiatives comprendront :

- la création de répertoires de recherche et de meilleures pratiques;
- la coordination de séminaires et de cours;
- la contribution à des activités de sensibilisation des consommateurs et des fournisseurs écoefficaces;
- la gestion d'une initiative de mise au défi des employés en matière de développement durable.

Responsabilité : Direction générale de la politique stratégique

Site Web : strategis.gc.ca/dd

Résultat attendu en trois ans	Indicateurs de rendement
• Capacité accrue d'Industrie Canada d'intégrer pleinement le développement durable dans l'ensemble de ses programmes, de ses politiques et de ses plans	• Nombre d'études entreprises se rapportant au développement durable • Nombre d'articles sur le développement durable dans *Cette semaine @ IC* • Nombre de participants à des cours et à des séminaires sur le développement durable • Nombre d'employés qui pratiquent le covoiturage pour se rendre au travail • Nombre d'employés qui choisissent des services d'hébergement ayant reçu une évaluation environnementale (Eco-Rating)

intégrant des principes et des pratiques de développement durable. Les efforts de promotion au sein du Ministère par l'intermédiaire du site Web consacré au développement durable, des produits de communication interne et d'études de cas sur des industries particulières aideront à éclairer et à engager un débat sur le rôle continu du Ministère dans ce secteur stratégique.

Le Ministère continuera d'offrir aux employés un cours sur le développement durable et proposera aux gestionnaires d'autres occasions d'apprentissage. Il travaillera aussi en partenariat avec d'autres ministères fédéraux et avec l'École de la fonction publique du Canada afin d'appuyer la production de matériel didactique fédéral sur le développement durable.

Industrie Canada mettra au défi ses employés de contribuer à réduire les émissions de GES et la pollution atmosphérique en pratiquant le covoiturage et en utilisant les transports en commun. Ils seront aussi invités à choisir un service d'hébergement ayant reçu une évaluation environnementale (Eco-Rating) lorsqu'ils voyagent pour le compte du gouvernement[8].

Télétravail et développement durable

D'après le Sondage de 2002 auprès des fonctionnaires fédéraux, seuls 5 p. 100 des employés du gouvernement profitent de modalités de télétravail. Le gouvernement fédéral a mis en place une politique de télétravail en décembre 1999, mais celle-ci est manifestement sous-utilisée. En moyenne, les Canadiens consacrent douze jours par an (275 heures) à se rendre au travail et à en revenir, soit une moyenne quotidienne de 63 minutes, contre 54 minutes en 1992. En moyenne, les personnes qui utilisent les transports en commun mettent 106 minutes à se rendre au travail et en revenir, contre 94 minutes en 1992. Devant la hausse du prix de l'énergie et la congestion routière, il devient nécessaire de réexaminer le télétravail en tant que solution de rechange aux navettes quotidiennes. Le télétravail offre plusieurs avantages aux employeurs et aux employés, allant d'un meilleur équilibre entre le travail et la vie personnelle à la réduction des besoins en locaux à bureaux. Il aide aussi à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à soulager les pressions qui pèsent sur l'infrastructure urbaine. De plus, en donnant

Élément du plan d'action

Industrie Canada sensibilisera davantage les employés au télétravail et s'efforcera de rallier un plus grand nombre de gestionnaires à ce mode de travail.

Responsabilité : Direction générale de la politique stratégique et Direction générale des industries des services et des produits de consommation

Site Web : strategis.gc.ca/dd

Résultat attendu en trois ans	**Indicateurs de rendement**
• Plus grande utilisation du télétravail par les employés d'Industrie Canada	• Nombre d'employés d'Industrie Canada qui pratiquent le télétravail • Réduction chiffrée des émissions de GES et kilomètres non parcourus

8 Les programmes d'évaluation environnementale (Eco-Rating) sont des systèmes volontaires de classification progressive qui visent à identifier les sites d'hébergement qui ont pris l'engagement d'améliorer leur performance budgétaire, environnementale et sociale.

aux employés une plus grande souplesse dans leur vie professionnelle et plus de temps personnel, il est propice à une société en meilleure santé. Industrie Canada étudiera l'utilisation possible des solutions qu'offre la technologie de l'information pour que les employés puissent recourir plus efficacement au télétravail. Le Ministère appuiera et encouragera le télétravail en sensibilisant davantage les employés et les gestionnaires à ses avantages.

Évaluation à mi-parcours de la *Stratégie de développement durable 2006-2009*

Industrie Canada procédera à une évaluation à mi-parcours de sa SDD IV au cours de l'exercice 2007-2008. Cette évaluation fournira aux gestionnaires une analyse des atouts et des faiblesses de la Stratégie. Elle leur présentera aussi les leçons apprises et leur proposera des sujets qui pourraient se retrouver dans la *Stratégie de développement durable 2009-2012* du Ministère.

L'étude mettra l'accent sur le bien-fondé de la SDD, les résultats obtenus jusqu'à cette date et la rentabilité. Elle se déroulera sur environ cinq mois et comprendra des entrevues et des sondages auprès des intervenants, ainsi qu'une analyse et un rapport. Ce dernier sera publié et affiché sur le site Web d'Industrie Canada consacré au développement durable.

Élément du plan d'action

Au cours de l'exercice 2007-2008, Industrie Canada procédera à une évaluation à mi-parcours de la SDD IV. Il examinera le bien-fondé, les résultats obtenus jusqu'à cette date et la rentabilité de la SDD IV, et fera le point sur la SDD III. Les conclusions seront utilisées dans la préparation de la SDD V du Ministère.

Responsabilité : Direction générale de la vérification et de l'évaluation

Résultat attendu en trois ans	Indicateur de rendement
• Augmentation de la capacité d'Industrie Canada et dialogue accru avec les intervenants pour préparer la SDD V	• Approbation par le Comité ministériel de vérification et d'évaluation du rapport d'évaluation à mi-parcours de la SDD IV et de la réponse de la direction

4. Système de gestion du développement durable d'Industrie Canada

La Stratégie de développement durable 2006-2009 d'Industrie Canada repose sur un système de gestion du développement durable présentant le cycle de vie suivant : 1) planification, 2) mise en œuvre, 3) mesure du rendement et évaluation et 4) rapports.

Planification

La SDD est un plan ministériel triennal en matière de développement durable, produit à partir de données fondamentales (examens interne et externe des enjeux et évaluation à mi-parcours de la troisième stratégie) comme le recommande le *Guide de l'écogouvernement* (1995). Elle se fonde sur un processus interne auquel participent des agents et des gestionnaires supérieurs de tous les secteurs du Ministère.

Les résultats stratégiques et les éléments du plan d'action de la SDD sont également alignés sur le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) d'Industrie Canada, par l'intermédiaire de l'Architecture des activités de programme du Ministère, le cas échéant, et en fonction des résultats stratégiques, des résultats prévus et des indicateurs de rendement. Le cadre de la Stratégie est présenté à la section 3 du RPP.

Mise en œuvre

La section 3 présente les 26 éléments du plan d'action de la SDD IV que doivent réaliser 12 centres de responsabilité de cinq secteurs du Ministère. La Stratégie a été élaborée de manière à cibler les domaines où le Ministère « a, étant donné sa nature et son mandat, une occasion toute particulière de promouvoir le développement durable », comme le demande la commissaire à l'environnement et au développement durable dans sa lettre d'avril 2006 aux sous-ministres. Cette lettre précise aussi les attentes de la commissaire et fournit des directives pour la quatrième série de stratégies de développement durable.

Comme pour les stratégies précédentes, le Ministère devra faire preuve de souplesse face aux changements qui surviendront dans les orientations du gouvernement et du Ministère et dans les ressources mises à la disposition des directions générales, au cours des trois années de mise en œuvre. S'il devient nécessaire de modifier certaines activités associées à un élément donné du plan d'action, ces modifications seront expliquées dans les rapports de mise en œuvre exigés, qui seront rendus publics sur le site Web d'Industrie Canada consacré au développement durable pour chacune des six périodes de rapports semi-annuels prenant fin en décembre 2009.

Mesure du rendement et évaluation

Industrie Canada a encore affiné sa mesure du rendement de la chaîne des résultats et son cadre de préparation de rapports pour mieux évaluer les résultats immédiats (un an) et intermédiaires (deux ou trois ans). En juin 2006, le Ministère a organisé un premier atelier sur la mesure du rendement à l'intention des agents qui préparaient les éléments du plan d'action de la SDD. L'atelier visait à donner d'autres lignes directrices sur la chaîne des résultats, sur la définition des attentes et des indicateurs de rendement, ainsi que sur la communication plus efficace du bilan d'Industrie Canada à ce chapitre en allant au-delà d'un simple compte rendu des activités et des résultats.

Au cours de l'exercice 2007-2008, le Ministère entreprendra une évaluation formative de cette stratégie afin de donner à la haute direction une rétroaction sur les atouts, les faiblesses et les leçons apprises, en vue de l'élaboration de la SDD V en 2009.

Rapports

Les rapports sur le rendement constituent un élément critique du système de gestion du développement durable à Industrie Canada. Ils permettent aux cadres supérieurs de superviser la mise en œuvre des stratégies de développement durable. La mise en œuvre de la SDD IV s'accompagnera donc, pendant ses trois années, de la production de rapports semi-annuels détaillés sur le rendement à l'intention du Comité sur les politiques au niveau des directeurs généraux et à l'intention du sous-ministre.

Le Ministère rendra également compte de sa performance en matière de développement durable dans le *Rapport ministériel sur le rendement* (RMR), qui présente les réalisations relatives au développement durable à la lumière des attentes énoncées préalablement dans le RPP. Comme pour le RPP, ces résultats sont présentés à la fois dans la partie principale du RMR et dans la section contenant des renseignements supplémentaires.

Annexe A : Profil du Ministère

Le Ministère a pour mandat d'aider les Canadiens à être plus productifs et concurrentiels dans l'économie du savoir, ce qui améliore aussi le niveau et la qualité de vie au Canada. Par ses politiques, ses programmes et ses services, le Ministère contribue à une économie dynamique et novatrice qui :

- propose aux Canadiens des emplois plus nombreux et mieux rémunérés;
- soutient une croissance accrue des entreprises par l'amélioration continue de la performance en matière de productivité et d'innovation;
- donne aux consommateurs, aux entreprises et aux investisseurs l'assurance que le marché est équitable, efficace et concurrentiel;
- intègre les intérêts économiques, environnementaux et sociaux des Canadiens.

Pour favoriser la croissance et créer des emplois de qualité, bien rémunérés, le gouvernement du Canada s'est donné notamment pour grande priorité la mise en place d'une économie du XXI^{e} siècle. Industrie Canada continuera d'appuyer cette priorité en visant les résultats stratégiques suivants :

- un marché équitable, efficace et concurrentiel;
- une économie innovatrice;
- industrie concurrentielle et collectivités durables.

Ces trois résultats stratégiques se renforcent mutuellement. Un encadrement judicieux du marché aide à instaurer un climat d'affaires propice à l'innovation, à l'investissement et à l'activité entrepreneuriale. En encourageant l'innovation scientifique et technologique, on aide à s'assurer que des découvertes et des percées se produisent au Canada et à faire en sorte que les retombées sociales et économiques de ces innovations contribuent à améliorer le niveau et la qualité de vie des Canadiens. En encourageant l'investissement dans la technologie, on aide les entreprises canadiennes à soutenir la concurrence sur le marché mondial et à accroître les débouchés commerciaux. Des entreprises prospères ajoutées à des entreprises sociales florissantes et à un environnement sain donnent des collectivités durables qui attirent l'investissement. Globalement, les résultats stratégiques du Ministère contribuent à soutenir la croissance de l'emploi, du revenu et de la productivité et à promouvoir un développement durable au Canada.

Annexe B : Travail de fond et consultation des intervenants

Travail de fond

Les recherches et analyses préparatoires effectuées dans le travail de fond ont toujours constitué un élément clé de l'élaboration des stratégies de développement durable d'Industrie Canada. Le Ministère confie ces travaux à des services d'experts externes afin d'obtenir une évaluation indépendante de sa performance. Les leçons apprises éclairent la préparation de la nouvelle stratégie. Les trois études de fond suivantes ont été réalisées en 2005-2006 :

- une analyse interne des enjeux aux fins de la SDD IV;
- une analyse externe des enjeux aux fins de la SDD IV;
- une évaluation à mi-parcours de la SDD III.

Analyse interne des enjeux

L'approche retenue pour l'analyse interne des enjeux à Industrie Canada comportait des entrevues avec 32 gestionnaires et professionnels du Ministère. Des représentants d'un échantillon représentatif de directions générales du Ministère ont participé au processus de consultation. Parmi les documents examinés figuraient : les précédents examens internes et externes des enjeux du développement durable pour la SDD I, la SDD II et la SDD III; des évaluations précédentes d'initiatives de développement durable; les rapports de la commissaire à l'environnement et au développement durable; les rapports et exposés internes d'Industrie Canada sur les initiatives de développement durable du Ministère; divers autres articles et publications traitant du développement durable en général. Les résultats de l'analyse interne constituent une auto-évaluation par le Ministère des questions pertinentes en matière de développement durable qu'Industrie Canada pourrait traiter durant la période 2006-2009. Voici quelques questions clés cernées :

- appuyer le développement d'une infrastructure et de ressources humaines pour la R-D;
- permettre le développement et la commercialisation de technologies du développement durable;
- promouvoir l'adoption de systèmes et d'outils de gestion du développement durable;
- encourager le développement durable sur le marché;
- encourager la responsabilité et la durabilité des entreprises;

- promouvoir le développement durable en tant que bonne pratique commerciale;
- renforcer la capacité d'Industrie Canada d'accroître la mise en œuvre des principes et des pratiques du développement durable au sein du Ministère.

Analyse externe des enjeux

L'examen externe des enjeux d'Industrie Canada comportait 31 entrevues avec des intervenants et des clients externes du Ministère visant à repérer des lacunes et des problèmes en matière de développement durable. L'analyse externe des enjeux portait sur six secteurs industriels en particulier : la forêt, le pétrole et le gaz naturel, les technologies de l'information et des communications, les plastiques, le ciment et les produits en béton, et les produits en acier. L'analyse externe des enjeux vise à comprendre des questions de développement durable du point de vue des intervenants et des clients d'Industrie Canada. Ceux-ci ont exprimé le souhait qu'il y ait :

- plus de leadership d'Industrie Canada sur la question du développement durable au sein du gouvernement fédéral;
- plus de recherche et d'analyse avantages-coûts du développement durable et de la RSE (c.-à-d. les arguments en faveur du développement durable);
- un meilleur climat d'affaires grâce à l'élaboration de politiques appropriées;
- un plus grand dialogue d'Industrie Canada avec le secteur privé, notamment par la promotion et la consultation en matière de développement durable;
- un plus grand appui d'Industrie Canada et du gouvernement fédéral à la R-D, à l'innovation et à la commercialisation;
- un plus grand effort de développement des capacités (compétences et formation) à tous les niveaux d'Industrie Canada, du secteur privé et du milieu universitaire.

Évaluation à mi-parcours

L'évaluation à mi-parcours d'Industrie Canada était indispensable pour élaborer la SDD IV et évaluer les réalisations jusqu'à ce point par rapport aux éléments du plan d'action de la SDD III. L'évaluation à mi-parcours, qui comprenait aussi une mise à jour sur les résultats de la SDD II, était une évaluation « formative » axée sur la pertinence de l'initiative, la définition et l'atteinte des cibles, les réalisations directement liées aux éléments du plan d'action, les résultats à court terme, les contraintes et les leçons apprises. Elle reposait sur une analyse des entrevues avec des responsables ministériels et sur un examen de la documentation ainsi que des rapports et des dossiers de suivi. Voici quelles étaient, entre autres, les principales recommandations et leçons apprises :

- consolider les éléments du plan d'action (la SDD III représentait une nette amélioration);
- encourager la communication intra-ministérielle — une approche plus « axée sur les gens » et un dialogue s'impose;
- améliorer les rapports — rationaliser la capacité de synthétiser les résultats et les grands paramètres (indicateurs de rendement);

- créer des partenariats — miser sur les atouts d'Industrie Canada dans les partenariats et la collaboration comme instrument de mise en œuvre de la politique et des programmes de développement durable;
- prévoir les besoins liés à une évaluation cumulative de la SDD I, de la SDD II et de la SDD III, et compiler les études de cas, les mesures, les résultats, les meilleures pratiques et les cas de réussite.

La version intégrale des trois études de fond est affichée sur le site strategis.gc.ca/dd.

Consultation des intervenants

Industrie Canada a consulté des partenaires et des intervenants internes et externes lors des réunions, des ateliers et des séances de consultation ci-dessous.

1) **Réunion préparatoire à la SDD IV d'Industrie Canada**

Industrie Canada a organisé, les 5 et 6 avril 2006, une réunion préparatoire à la SDD IV. La rencontre visait à fournir un contexte et une orientation stratégique pour la préparation de la nouvelle stratégie du Ministère. Elle avait pour objectifs : 1) d'obtenir la participation des responsables du portefeuille de l'Industrie à la préparation de la SDD IV, et 2) de définir des thèmes généraux, des résultats stratégiques et les résultats visés pour les éléments du plan d'action dans la SDD IV.

Environ 80 gestionnaires et employés d'Industrie Canada ont participé à la réunion. Ils ont recommandé qu'Industrie Canada :

- assume le rôle de défenseur et de promoteur du développement durable;
- investisse dans la R-D, la commercialisation des technologies et la diffusion de sources d'énergie renouvelable;
- accroisse la capacité de développement durable dans les entreprises, les industries et les collectivités en offrant davantage de services aux entreprises (information, normes, projets pilotes, leviers de marché, outils et lignes directrices), et en faisant une analyse économique et industrielle des avantages liés aux pratiques de développement durable;
- mette davantage l'accent sur la promotion d'un climat des affaires propice au développement durable en modifiant les régimes réglementaire et fiscal;
- définisse et adopte des normes pour aider les entreprises à passer à des pratiques et à des technologies de développement durable;
- appuie la responsabilité sociale des entreprises;
- intègre les principes et les pratiques du développement durable dans ses processus décisionnels internes.

Un résumé complet des principaux enjeux et recommandations est affiché sur le site strategis.gc.ca/dd.

2) **Atelier sur la mesure du rendement de la SDD IV d'Industrie Canada**

Industrie Canada a organisé, le 20 juin 2006, un atelier sur la mesure du rendement de la SDD IV pour aider les agents d'Industrie Canada qui préparaient les éléments du plan d'action :

- à se familiariser avec les défis de la mesure et des rapports sur le rendement, notamment en ce qui a trait à l'attribution et à l'analyse des contributions;
- à apprendre à se servir d'un diagramme de rendement et d'autres outils et pratiques de mesure du rendement pour mieux formuler leur évaluation respective du rendement lié aux éléments du plan d'action de la SDD;
- à étudier plusieurs exemples d'éléments du plan d'action de la SDD IV en petits groupes.

3) **Consultation des intervenants dans le Canada atlantique**

Dans un effort de collaboration semblable à celui déployé pour la SDD III, Industrie Canada s'est associé avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Environnement Canada, Ressources naturelles Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour mener dans le Canada atlantique des consultations coordonnées en vue de la SDD IV. Des intervenants de l'industrie, du milieu universitaire et des ONG ont pris part à quatre séances de consultation organisées à St. John's, Halifax, Moncton et Charlottetown du 5 au 8 mai 2006. Voici quelques-uns des thèmes clés cernés lors de ces consultations :

- **Éducation, compétences et formation :** Définir en quoi le développement durable peut contribuer à la rentabilité des entreprises et à l'amélioration de la compétitivité mondiale, à l'autonomisation des collectivités et à la création de grappes collectivités-entreprises durables, et communiquer ces définitions.
- **Infrastructure :** Investir dans des transports en commun plus éconergétiques.
- **Énergie :** Réduire la dépendance envers les combustibles fossiles en augmentant la R-D sur l'énergie renouvelable menée par le gouvernement.
- **Leadership en matière de développement durable :** S'assurer que les PME ont accès aux projets de marché et promouvoir des normes de construction plus rigoureuses ainsi qu'une gestion intégrée des terrains.
- **Innovation, productivité et compétitivité :** Mettre en place, à l'intention des entreprises, des mesures et des programmes encourageant l'écoefficacité; instaurer un climat propice aux occasions d'affaires; proposer des crédits d'impôt pour encourager les initiatives de développement durable; créer un centre d'expertise pour faciliter le développement de technologies nouvelles, la formation et la R-D; valoriser des secteurs de ressources naturelles existants en mettant au point des technologies, en modifiant des procédés et en utilisant les meilleures pratiques; et créer des occasions de développement économique pour encourager le recrutement et le maintien en poste d'une main-d'œuvre qualifiée et de jeunes travailleurs.

Un rapport sur les consultations, y compris les questions, défis et actions possibles cernés, est affiché sur le site strategis.gc.ca/dd.